



La question des clos symboliques et fortifiés des établissements cisterciens (XIII^e-XV^e s.)

François Blary



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/17462>

DOI : 10.4000/cem.17462

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

François Blary, « La question des clos symboliques et fortifiés des établissements cisterciens (XIII^e-XV^e s.) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 12 | 2020, mis en ligne le 25 novembre 2020, consulté le 29 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cem/17462> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.17462>

Ce document a été généré automatiquement le 29 novembre 2020.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

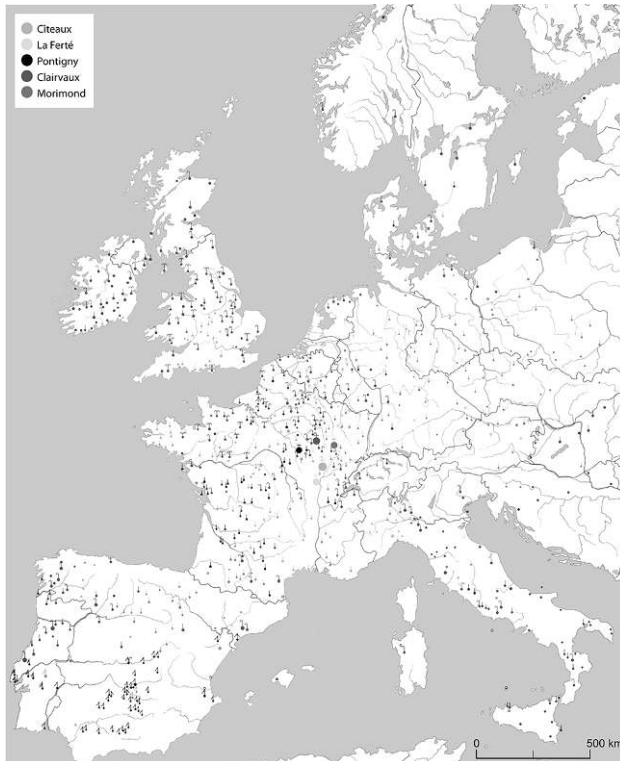
La question des clos symboliques et fortifiés des établissements cisterciens (XIII^e-XV^e s.)

François Blary

- 1 La question des enclos monastiques cisterciens suppose, compte tenu de l'institution des convers, la prise en considération de la spécificité de l'organisation spatiale du monastère, mais aussi celle des dépendances qui y sont associées, les granges. Si l'on a déjà beaucoup écrit sur les granges cisterciennes – définies dès 1119, comme des exploitations agricoles dépendantes d'une abbaye¹ – on s'est surtout employé à insister sur l'originalité de cette institution fondamentale de l'économie de l'Ordre et sur les espaces qu'elle a générés. Notre communication cherche à mettre en lumière un des aspects méconnus des établissements cisterciens : la fortification des structures, oscillant entre symbolique et réelle efficacité défensive. Toutefois, cet essai n'a d'autre ambition que d'être une mise au point provisoire et de fournir des bases archéologiques renouvelées pour la réflexion étendue à l'ensemble du territoire français. L'examen des faits matériels demeure encore difficile à embrasser de manière globale, compte tenu de l'état de la recherche et de son ampleur : les quelque 6 000 à 7 000 granges que l'Ordre a pu générer et dont le recensement, l'identification et même la cartographie restent encore largement à effectuer... Notre analyse s'attache donc plus spécifiquement à quelques exemples français pour lesquels nous disposons d'études archéologiques. Deux éléments bâtis présents dans les monastères ou les granges cisterciennes retiendront plus particulièrement notre attention : les porteries et les tours adossées aux granges. Cependant, quelques rares cas permettent d'assimiler certains de ces domaines monastiques, voire des monastères eux-mêmes, à des résidences seigneuriales fortifiées assimilables à de véritables châteaux. Si le rapprochement avec le contexte géographique et politique permet bien souvent d'en comprendre la cause, l'apparition de la fortification dans les domaines économiques monastiques constitue probablement un marqueur révélateur, jusqu'ici négligé, de l'évolution des mentalités cisterciennes en matière foncière, évolution largement antérieure à la dissolution de leurs terroirs en censives.

- 2 La maladie de bâtir, *morbus aedificandi*, qui touche l'ordre cistercien, dénoncée par Pierre le Chantre, théologien scolastique, dès la fin du XII^e siècle², a souvent été considérée par les historiens du XX^e siècle comme une entreprise cohérente et splendide qui s'est déployée sur l'ensemble de la chrétienté occidentale, donnant lieu à de nombreux travaux vantant l'originalité cistercienne dans le domaine de l'art et de la spiritualité. Si – comme il est facile de le constater en parcourant la bibliographie historique cistercienne – la recherche s'est essentiellement consacrée aux premiers temps de l'Ordre, portés par le charisme de Bernard de Clairvaux et d'Étienne Harding, en soulignant la régénération spirituelle et l'œuvre rigoureuse soutenue par une architecture à la fois fonctionnelle et puissamment symbolique, force est de constater à l'instar de Robert Fossier ou de Léon Pressouyre que cet idéal des premiers temps s'est éloigné fort vite des préoccupations monastiques³. Les principes économiques bien connus de l'Ordre, esquissés dès 1119 avec un retour aux valeurs fondamentales du monachisme, à savoir pureté évangélique, pauvreté, « sainte ignorance », *contemptus mundi* et mépris du profit, ont été adaptés rapidement au contexte bien plus qu'ils ne l'ont subi.
- 3 Il faut bien admettre que l'ordre s'est très vite tourné vers la recherche de la rationalisation, faisant du mieux possible pour la valorisation des monastères et de leurs réseaux de granges. Dès la fin du XII^e siècle, mais surtout aux premières décennies du XIII^e siècle, partout s'édifient – ou se réédifient – les monastères cisterciens, signant ainsi d'une manière ostentatoire et forte la grandeur et la réussite de leur ordre, en imprimant sur les terroirs qu'ils gouvernent un façonnage nouveau et durable (fig. 1).

Fig. 1 – Carte des monastères cisterciens en Europe créés au Moyen Âge - XII^e-XV^e siècle



(dessin F.B., d'après F. VAN DER MEER, 1965)

- 4 Dès la fin du XII^e siècle, comme aimait à le rappeler Léon Pressouyre, les abbés cisterciens se rendaient au chapitre général avec « une suite de valets armés et des chevaux de remonte⁴ ». En effet, la défense des biens de la communauté et de leur prospérité n'est pas dépourvue d'une certaine violence. Ainsi, à la même époque, pour défendre leur forêt de Commelles, les convers de Chaalis n'hésitent pas à s'attaquer avec violence aux intrus de leur domaine⁵. Dès lors la question de la fortification des domaines ne paraît pas si incongrue à évoquer et pourrait ouvrir une autre voie que la seule matérialisation symbolique des lieux.

Entre dimension symbolique et réalité défensive : comment se manifeste la mise en défense du monastère cistercien

- 5 L'axe principal de ce colloque consistait à observer les relations entre les châteaux et les prieurés, un second axe découlant du premier s'attachait à mettre en évidence l'éventuelle adaptation des monastères aux techniques militaires ou plus simplement la fortification des ouvrages. Notre modeste contribution emprunte ce chemin de traverse qui consiste à prendre en considération les éléments de fortification présents dans l'architecture des monastères de l'ordre cistercien et d'y observer les quelques cas de substitution des structures monastiques « traditionnelles » en de véritables châteaux ou maisons fortes⁶. Pour cela, nous avons retenu la fourchette chronologique s'inscrivant entre le début du XIII^e siècle, période à laquelle les constructions cisterciennes émergent partout en France, et la fin de la période troublée de la guerre de Cent Ans, à la fin du XV^e siècle.
- 6 L'essai auquel nous nous livrons consiste à prendre appui sur des exemples dont l'étude archéologique a été menée et pour lesquels des données chronologiques ont été établies avec pertinence. C'est en effet à l'épreuve des faits matériels que nous cherchons des éléments et des repères tangibles pour ce premier examen.
- 7 Dans les sources écrites, de nombreuses mentions sur les équipements défensifs à partir de la fin du XV^e siècle et plus particulièrement dans le courant du XVI^e siècle peuvent être relevées. Nous ne manquons pas de tels éléments en Picardie, en Champagne et en Île-de-France. Cependant, les travaux de recensement de ces mentions sont loin d'avoir été systématiquement effectués. Dans le cas des établissements cisterciens, il convient de distinguer deux entités bien distinctes : le monastère proprement dit et les granges qui en dépendent.
- 8 L'implantation des monastères cisterciens est caractérisée par le fait qu'aucun de ceux-ci ne doit être édifié près des châteaux, des villes ou des villages⁷. Au contraire, sont recherchés des lieux suffisamment « éloignés de la fréquentation des hommes », du moins en théorie⁸. Dans le cas des monastères, la recherche d'un plan type a déjà fait l'objet de nombreuses études qui ont permis d'isoler les différents composants des parties conventuelles et des parties économiques. L'ensemble est contenu dans un espace clos, pourvu d'une porte et parfois de poternes donnant accès au monde extérieur. Les porteries monastiques ont fait l'objet ces dernières années de quelques travaux archéologiques qui permettent de mieux préciser les choses, c'est sur ces derniers ouvrages que va porter notre attention.

- 9 À l'instar du *claustrum*, les plus anciens règlements monastiques emploient aussi le terme latin dans cette acception pour désigner la barrière – réelle ou fictive – qui doit séparer les religieux du monde : le cloître signifie un mode de vie avant d'impliquer une forme d'architecture. Ainsi, le cloître se voit codifié sous l'impulsion de saint Bernard à partir de 1134 défendant un principe de dépouillement accordant les volumes purs à la simplicité du plan et de l'élévation. Il en découle une fonction de réceptacle de la méditation s'opposant ainsi aux doctrines clunisiennes rivalisant en profusion de décor, de richesse en matériau et par l'ambition du programme iconographique. C'est en ce sens de barrière symbolique que s'opère au XIII^e siècle l'édification de la clôture monastique.

La porterie : sas entre le monde laïc et la communauté cistercienne

- 10 La question de la porte du monastère n'est que rarement évoquée dans les travaux érudits du XIX^e et de l'essentiel du XX^e siècle. Ce point apparaît mineur dans les problématiques du temps se bornant à constater l'évidente rareté des ouvrages défensifs des portes des établissements religieux, contrairement aux châteaux du Moyen Âge. Le caractère qui prédomine dans les seigneuries monastiques est bien évidemment pacifique. Viollet-le-Duc dépeint la situation ainsi :

« Tout en présentant quelques signes de défense, [les monastères] n'accumulent pas les obstacles formidables qui font de la plupart des châteaux des ouvrages compliqués et étendus. Ces portes du monastère ne sont pas précédées d'ouvrages avancés, de barbicanes, de boulevards ; elles s'ouvrent directement sur la campagne, quelquefois même sans fossé ni pont-levis, et leurs défenses sont plutôt un signe féodal qu'un obstacle sérieux⁹ ».

- 11 À vrai dire, le présumé de Viollet-le-Duc est que la fortification des ouvrages monastiques est rare, ce qui ne justifie pas de s'y attarder plus que cela. Pour donner à voir, le grand architecte livre ainsi l'exemple de la porte du XIV^e siècle du monastère clunisien de Saint-Leu-d'Esserent (Oise). Nul bâtiment n'est présenté dans son exposé, le mot de porterie n'est d'ailleurs pas utilisé dans sa présentation. Il ne s'agit ici que d'une ouverture dans une muraille consistant en un portail double, charretier et piétonnier, encadré par deux contreforts portant échauguette crénelée et servant d'appui, au-dessus des passages, à des mâchicoulis sur arc. Le second exemple est celui, issu de la même région, de l'entrée, aux dimensions restreintes, du monastère bénédictin de Saint-Jean-aux-Bois, au cœur de la forêt de Compiègne. Il s'agit d'un ouvrage datant du XV^e siècle de deux portes encadrées de tours et disposant d'un pont-levis à flèches reliant un pont dormant permettant de franchir le fossé ceinturant l'ouvrage. Le contexte de la guerre de Cent Ans est donc celui qui prévaut pour voir les monastères se renforcer d'éléments défensifs. Rien ne concerne ici les Cisterciens.

- 12 La vie du moine se conçoit dans un monde refermé permettant ainsi de trouver l'équilibre d'un idéal contemplatif. Le garant de cette quiétude tient dans le rôle fondamental du portier. Le chapitre LXVI de la règle bénédictine le montre succinctement :

« À la porte du monastère, on placera un homme d'âge mûr, expérimenté, qui sache recevoir et fournir un renseignement, et dont la maturité le garde de courir ça et là. Ce portier aura sa cellule près de la porte, pour que les arrivants trouvent toujours présent quelqu'un qui les renseigne. Dès que quelqu'un aura frappé, ou qu'un

pauvre aura appelé, il répondra « *Deo gratias* » ou « *Benedicite* », et, avec toute la sérénité que donne la crainte de Dieu, il s'empressera de répondre dans la ferveur de la charité. S'il en est besoin, le portier recevra l'aide d'un frère plus jeune¹⁰ ».

- 13 Les monastères ont donc été pourvus d'un bâtiment spécifique appelé porterie parfois double, comme nous le verrons, au moins dès le XIII^e siècle¹¹ dans la plupart des cas étudiés, c'est-à-dire au moment où les limites du domaine monastique, puis les troubles du XIV^e siècle, ont contraint les moines à dresser une clôture pour fixer leurs propriétés et les protéger. Il s'agit de l'espace de rencontre privilégié entre les moines et toutes autres populations voisines à commencer par les paysans. Cet ouvrage regroupait donc plusieurs fonctions nécessaires¹², la première est celle d'accueil et de régularisation de la circulation interne et externe il s'agit en effet de contrôler l'entrée et la sortie des moines, des convers mais aussi des personnes extérieures à l'abbaye. La circulation implique le passage des charrois, des denrées et des marchandises. Les visiteurs de tous genres y sont reçus et canalisés : pèlerins, marchands, hôtes et pauvres déshérités. À cela s'ajoutent bien sûr les aumônes, distributions de pains et de nourriture aux portes dudit monastère. Ce passage est donc régi comme un véritable sas de contrôle. La dimension sociale des visiteurs y est prise en considération également. La deuxième est celle, hautement symbolique¹³, d'un lieu consacré à la prière et la dernière, probablement la plus difficile à appréhender, est la fonction dissuasive ou défensive liée à une fortification efficace. C'est donc essentiellement de cette dernière que nous allons nous préoccuper ici. Quels éléments permettent de l'identifier ? Il s'agit de repérer l'ensemble des équipements propres à la défense – par ailleurs parfaitement connus pour les châteaux et autres maisons fortes – portés directement par le bâti de la porterie à l'instar des tours, échauguettes, fentes de tirs, excroissances maçonnées des couronnements permettant la mise en place de mâchicoulis, ou situés dans l'environnement immédiat afin de défendre le passage : fossés, levées de terre ou ouvrages supplémentaires de renfort.
- 14 La première difficulté que l'on rencontre dans une telle entreprise tient dans l'accessibilité du corpus et des sources. Beaucoup de ces ouvrages ont été rasés aux époques modernes ou contemporaines ou ont subi de tels remaniements que leurs agencements initiaux ne sont plus réellement perceptibles. À ce premier écueil s'en ajoute un second : il faut remarquer que les chercheurs qui ont étudié les monastères cisterciens depuis le XIX^e siècle ne font pas grand cas de ces ouvrages, préférant décrire abondamment les parties conventuelles de la grande cour. L'examen archéologique du bâti des porteries encore en élévation ou disparues reste encore largement à faire et le recours à des fouilles archéologiques ne concerne pour l'heure qu'un nombre fort limité d'exemples français. Il paraît cependant intéressant de les observer tour à tour et, par comparaison, d'en tirer quelques enseignements.

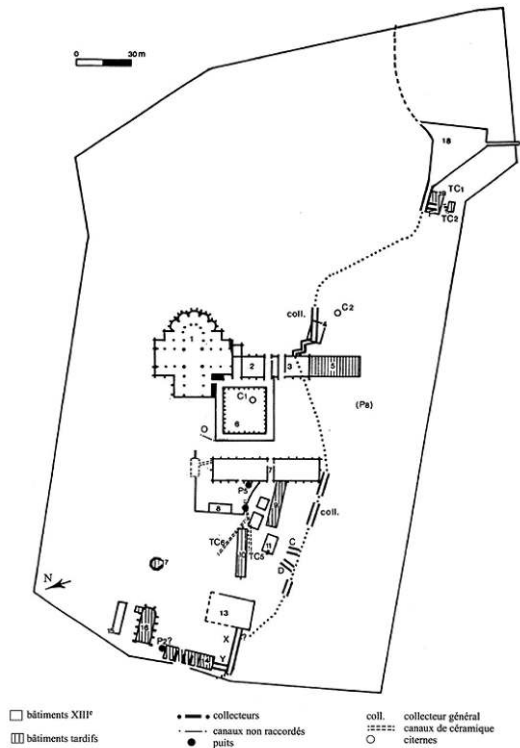
Des porteries sans fortification apparente

Exemple de la porterie de Vauclair (Aisne) – XIII^e-XIV^e siècle

- 15 Les fouilles menées par René Courtois et le groupe Sources entre 1966 et 1982 ont permis de mieux connaître une des grandes abbayes cisterciennes fondée en mai 1134 par Bernard de Clairvaux à *Vallis Clara* (Vauclair)¹⁴. Cette investigation de terrain de grande ampleur n'a cependant pas mis au jour de vestige d'une quelconque porterie

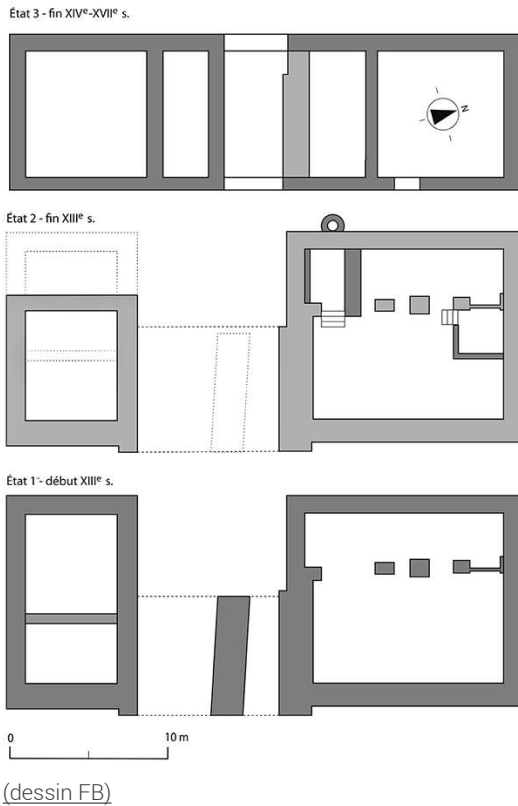
pour ce premier monastère au XII^e siècle, malgré la présence d'un mur de clôture attesté dès cette époque. La première phase d'édification appartient à la campagne de construction de la première moitié du XIII^e siècle que justifient la prospérité du monastère et la nécessité d'agrandir les bâtiments pour accueillir des religieux en plus grand nombre. Le nouveau monastère occupe désormais un vaste enclos de 17 ha, délimité physiquement par un mur d'enceinte ouvert à l'ouest par une porterie (fig. 2).

Fig. 2 – Abbaye de Vauclair. Plan du monastère



(d'ap. R. Courtois)

- 16 Ce complexe imposant de deux bâtiments distants de 9 m est orienté selon un axe est-ouest ; celui du nord mesure 11 m de longueur sur 5,60 m de largeur et celui du sud, plus ample, 12,50 m × 11 m. Selon René Courtois, l'épaisseur de 1,75 m de leurs deux murs ouest constitue une véritable façade défensive. Le bâtiment nord était divisé en deux par un mur de refend contre lequel a été découverte la surface de feu d'un petit foyer, sans doute une cheminée murale (fig. 3). Dans l'angle sud-ouest, auprès d'une porte d'accès, des bancs de pierre étaient accolés au mur occidental. Les soubassements sont posés sur des pilotis de bois, pieux de bouleau et de chêne de 1,5 m enfoncés verticalement dans le marais sous-jacent¹⁵. Les fouilles ont aussi mis au jour un pavement de carreaux glaçurés à décor estampé. Dans le bâtiment méridional, les recherches ont livré une cheminée murale et un alignement de trois bases de piliers, sans doute des fondations de piles soutenant une voûte et une cave.

Fig. 3 – Porterie de l'abbaye de Vauclair d'après R. Courtois

- 17 Une seconde phase a été distinguée par René Courtois (voir fig. 3). Probablement effectuée dans le courant du XIII^e siècle, elle consiste à raccourcir la partie orientale du bâtiment nord. La troisième et dernière phase observée entraîne le remaniement en profondeur de l'agencement de la porterie. Les deux bâtiments sont rasés et remplacés par une construction unique, d'axe nord-sud, percée à peu près en son centre par un passage charretier de 3,70 m de largeur. Une nouvelle cheminée est aménagée dans le bâtiment nord. La datation proposée par René Courtois pour cette nouvelle construction est comprise entre 1359 et 1394¹⁶. Au début de la guerre de Cent Ans, l'abbaye, qui se trouve sur le chemin de Reims, est en partie détruite lors du raid de l'armée du roi d'Angleterre, Édouard III, sur la ville des sacres. La porterie disparaît au printemps 1917 sous les bombardements de l'offensive Nivelles (fig. 4).

Fig. 4 – Abbaye de Vauclair. Porterie à la fin du XIX^e siècle. Carte postale antérieure à 1914



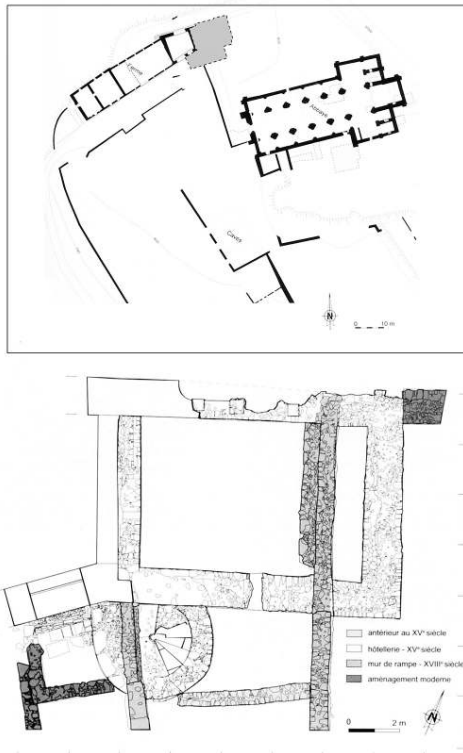
(coll. privée)

- 18 Il ressort ainsi de ce premier exemple que la porterie est créée, sur ce site, au début du XIII^e siècle en marquant au moins deux fonctions, celle du contrôle des flux de circulation et de distribution des aumônes. La reconstruction opérée au XIV^e siècle rationalise le complexe initial en un bâtiment unique à passage charretier, plus ramassé, qui semble indiquer une certaine restriction des activités qui y sont effectuées ; mais la structure, reconstruite après un épisode guerrier, ne présente pas particulièrement d'éléments de fortification.

Exemple de la porterie d'Aulps (Savoie) – XIII^e-XIV^e siècle

- 19 Les recherches archéologiques entreprises de 1996 à 2006 par les équipes d'Anne Baud et Joël Serralongue¹⁷ sur l'abbaye cistercienne Sainte-Marie d'Aulps en Savoie apportent des données neuves sur l'organisation spatiale au long terme pour ce monastère alpin¹⁸. Quelques éléments concernent l'espace de la porterie (fig. 5).

Fig. 5 – Abbaye d'Aulps. Plans de la fouille et de la porterie



(d'après BAUD, TARDIEU, *Sainte-Marie d'Aulps...*)

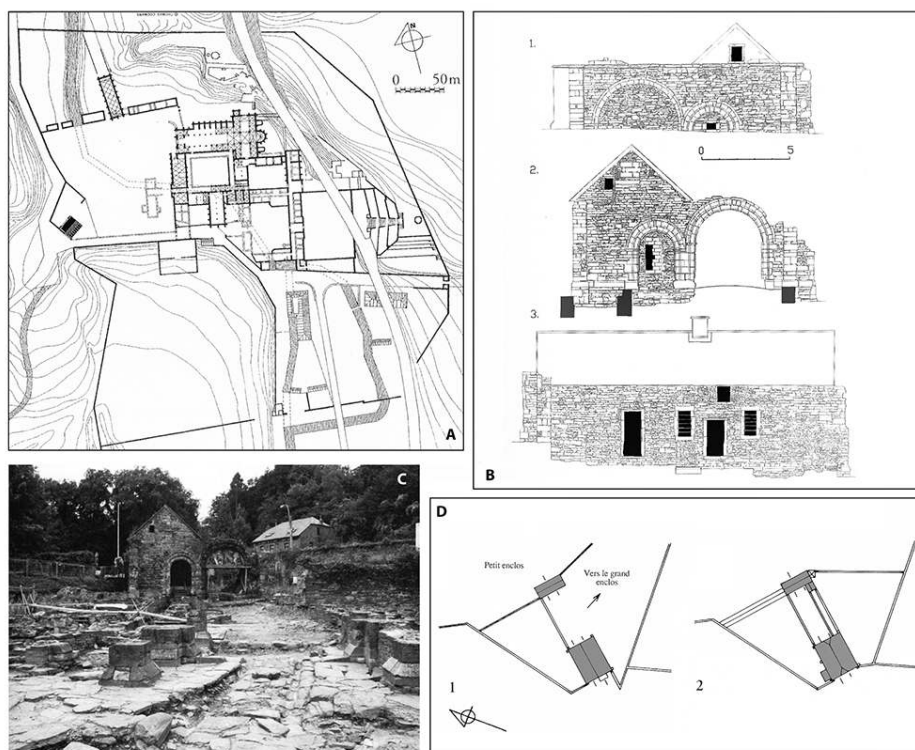
- 20 La fouille partielle réalisée à son emplacement n'a cependant pas permis de retrouver les volumes médiévaux initiaux mais seulement de préciser les états successifs du xv^e et du xvi^e siècle sur lesquels nous ne nous attarderons pas. Il est intéressant de noter que les sources écrites mentionnent plusieurs espaces qui composent le lieu de la porterie. Dans plusieurs chartes de la fin du xiii^e siècle et du xiv^e siècle, les chercheurs ont noté la présence d'une chapelle (en 1274), d'une salle basse, d'une salle neuve (en 1316), d'un parloir (entre 1334 et 1353) et d'une probable hôtellerie (en 1366). Ainsi, comme pour les autres monastères observés, la porterie fait partie d'un complexe d'accueil et d'un parcours destiné à montrer la magnificence d'Aulps en avertissant les populations voisines et les voyageurs de cette présence spirituelle. Les chercheurs ont pu noter que ce bâtiment permet de tenir les assises monastiques et qu'à partir de 1253, s'y tient le tribunal de l'abbé puisque ce dernier y exerce les droits de haute justice depuis cette date. À cela s'ajoutent les fonctions ordinaires d'accueil et d'assistance, la distribution des aumônes qui se tient en période de soudure et celles de l'administration des terres et du traitement des éventuels litiges relatifs au domaine foncier¹⁹. La porterie joue donc bien un rôle de sas entre deux mondes. Aucune mention historique ou archéologique n'évoque une fortification particulière de ce lieu.

Exemple du complexe de la porterie de Villers (Brabant, Belgique) XII^e-XVI^e siècle

- 21 En Belgique, le Service de l'Archéologie en Brabant wallon (Ministère de la région wallonne) et l'association sans but lucratif de l'Abbaye de Villers-la-Ville ont mené de 1997 à 2005 des fouilles sur le site de la porterie de l'ancienne abbaye cistercienne de

Villers-en-Brabant (1146-1796), qui, par ailleurs, a bénéficié de l'étude remarquable et extrêmement détaillée de Thomas Coomans²⁰. Érigée en 1147 par une colonie de moines venus de Clairvaux, l'abbaye de Villers-la-Ville est la première fondation cistercienne du pays. Les bâtiments élevés en schiste local ont été entourés d'un mur percé de deux portes. Ce sont ces deux portes qui ont fait l'objet de fouilles (fig. 6). La porterie se situe à l'extrémité occidentale du site, à une centaine de mètres au sud-ouest de l'église, sur la rive gauche de la rivière Thyle. Il s'agissait d'un complexe qui s'articulait autour de deux bâtiments. Ces deux porteries, distantes d'une trentaine de mètres et reliées entre elles par une voie entre deux murs, étaient percées au rez-de-chaussée d'un passage piéton et d'un passage charretier.

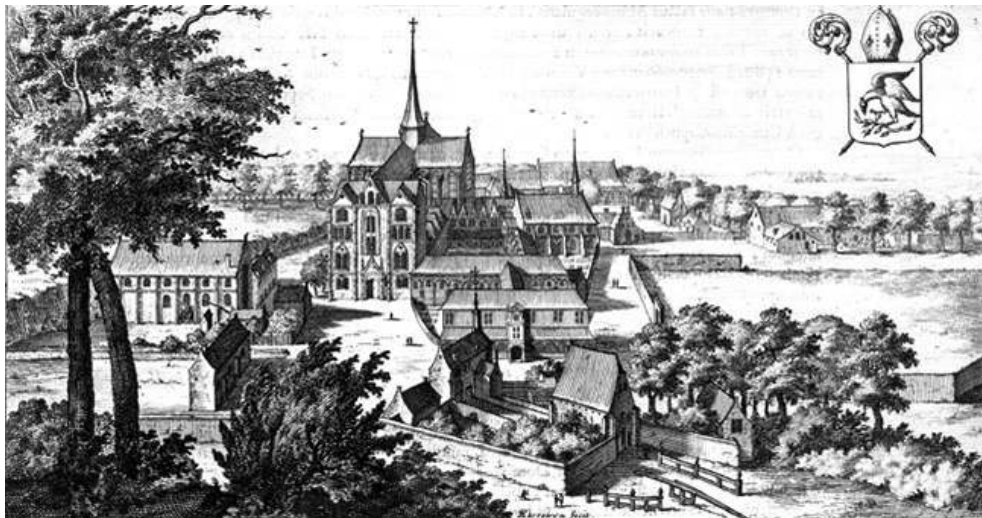
Fig. 6 – Abbaye de Villers. Porterie double dite Porte de Bruxelles. A : plan de situation. B : « pierre à pierre » des élévations ouest (1), est (2) et sud (3) de la porte de Bruxelles. C : vue de la fouille avec au premier plan une première porterie arasée et à l'arrière les restes de la porte de Bruxelles. D : plans de synthèse, état XIII^e siècle (1) et état moderne XVI^e-XVII^e siècle



- 22 (A : COOMANS, *L'abbaye...* ; B : GAUTIER, 2003 ; C : cl. Gautier, 2003 ; D : COOMANS, *L'abbaye...*)
- 23 Le système de double porterie de l'abbaye de Villers offre l'occasion de mieux comprendre le principe de fonctionnement d'une telle entité. La porterie extérieure, intégrée à l'enceinte, permettait d'accéder au grand enclos desservant le moulin et la ferme. La porterie intérieure, implantée plus près des lieux réguliers, constituait le seuil principal du complexe et le dernier passage avant de pénétrer dans le petit enclos qui desservait l'hôtellerie, l'église et les bâtiments monastiques. La porterie servait essentiellement à contrôler l'entrée et la sortie des personnes et des marchandises. Elle était le lieu d'échange et de contact entre le monde laïc et le monde sacré des moines.
- 24 Les fouilles ont permis de largement préciser l'évolution de ce grand sas d'entrée. Les premiers résultats font apparaître que l'ensemble se composait avant 1280 d'une porterie rectangulaire d'un peu plus de 13 m × 7 m et, au sud-ouest, d'un bâtiment de

grandes dimensions, de 24 m de longueur pour 9 m de largeur hors œuvre. Ces deux constructions respectent le même axe nord-sud. La porterie de cette phase comporte un passage charretier de plus de 4 m de largeur au nord et un piéton, plus petit, de 2 m de largeur au sud. Les modénatures des piédroits sont semblables à celles antérieures à 1210 de la porte des morts de la nef de l'église abbatiale de Villers. Sans nous perdre dans les conjectures de la préexistence d'un système de double porte, il paraît important de retenir que c'est à partir de 1280 qu'est totalement attestée la double porterie intégrant la porte dite de Bruxelles²¹. La fouille a permis d'en préciser les dimensions au sol et l'organisation interne. Cette seconde porte bâtie à la fin du XIII^e siècle est de plan rectangulaire de 17 m x 12,8 m hors œuvre, pourvu de contreforts. Les deux murs pignons est et ouest sont tous deux percés par deux portes, l'une charretière et l'autre piétonnière. Au cœur de l'édifice de passage, l'espace forme un carré parfait de 10,93 m de côté. Ce premier espace était voûté en deux vaisseaux et deux travées égales retombant sur une colonne centrale. Au-dessus de ce passage voûté, un second niveau se développait. On accédait à ce niveau par un escalier rampant le long du mur gouttereau sud. Si l'on en croit la représentation de la gravure d'Harrewijnde de 1692²² (fig. 7), le bâtiment comportait deux niveaux sous comble.

Fig. 7 – Abbaye de Villers. Vue de détail de la gravure d'Harrewijn de 1692 montrant la double porterie de la Porte de Bruxelles



(d'après J. LE ROY, *Topographia historica Gallo-Brabantia*, p. 81)

- 25 La complexité de ce système en sas doublé ne révèle cependant aucun aménagement particulier en relation avec une quelconque fortification des ouvrages. Ainsi l'étude wallonne de la porterie de l'abbaye de Villers montre un exemple très concret de l'organisation du passage et de l'accueil au sein d'un grand monastère cistercien. La fonction symbolique du pouvoir monastique apparaît ainsi de manière ostentatoire et pragmatique. La défense du passage est ici tout au plus dissuasive, mais ne montre aucune trace évidente de fortification.

Des porteries clairement fortifiées au XIV^e et XV^e siècle

- 26 Quelques exemples encore en élévation méritent d'être cités ici même si les données archéologiques du bâti sont encore à approfondir. Ce sont les porteries qui arborent ostensiblement des attributs militaires ou castraux. Ils apparaissent aux XIV^e et XV^e siècles. Nous en retiendrons deux pour illustrer ce phénomène en France²³.

Exemple de la porterie de Longpont (Aisne) – deuxième moitié du XIV^e siècle

- 27 Située à l'est de la forêt de Retz, dans la vallée de la Savière, l'abbaye de Longpont, fille de Clairvaux, a été fondée en 1132 à la demande, l'année précédente, de Josselin de Vierzy l'évêque de Soissons. Après 1144, l'abbaye prospère rapidement. L'église abbatiale gothique est construite, entre 1192 et 1227, date de sa consécration en présence du roi de France, Louis IX. À la suite de cette période de prospérité, le monastère connaît quelques difficultés importantes pendant la guerre de Cent Ans. Les Anglais le pillent en 1356 et il subit les assauts des Bourguignons en 1414. Déclarée bien national en 1791, l'abbaye sert de carrière jusqu'au rachat des ruines en 1804 par le comte Henri de Montesquiou-Fezen-sac (1768-1844) dont les descendants continuent à entretenir de nos jours les restes des anciens bâtiments monastiques.
- 28 La recherche historique s'est intéressée principalement à l'église abbatiale de Longpont²⁴. Ce site constitue un très bel exemple de l'adaptation d'un monastère cistercien aux vicissitudes de la guerre de Cent Ans. La porterie de Longpont des XII^e-XIII^e siècles a été intégralement réédifiée entre 1356 et 1414 (fig. 8).

Fig. 8 – En haut à droite : abbaye de Longpont. Vue de la façade intérieure de la porterie avant 1914



(coll. privée)

- 29 Ce nouveau bâtiment à deux niveaux sous combles montre clairement une fortification datant du XIV^e siècle. Il forme un châtelet cantonné de quatre échauguettes sur contreforts couvertes par un toit en pierre conique, destiné à loger une petite garnison pour protéger l'abbaye. Il permet ainsi le contrôle du passage par un portail monumental constitué par une porte charretière et une porte piétonnière. Il a été remanié au XVI^e siècle notamment à l'emplacement des baies aux étages. Un incendie à la fin de la Première Guerre mondiale en 1918 a nécessité une nouvelle restauration des combles et d'une partie du couronnement (fig. 9).

Fig. 9 – Abbaye de Longpont. Vue de la façade extérieure de la porterie, état actuel

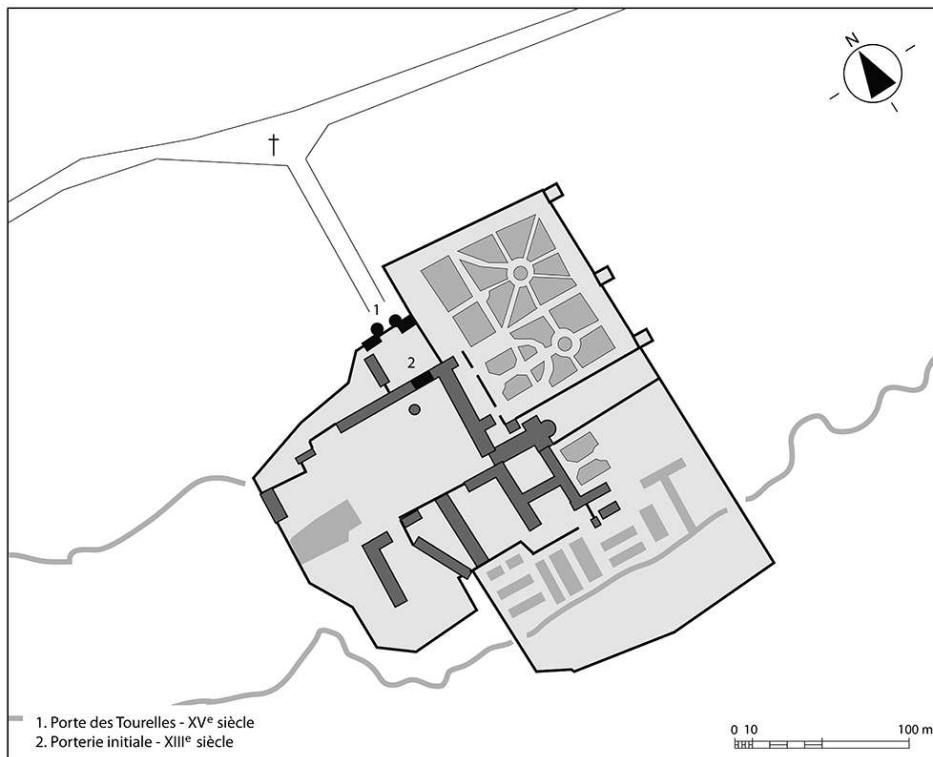


(cl. F.B.)

Exemple de la porterie de Preuilly (Égigny en Seine-et-Marne) - deuxième moitié du XV^e siècle

- 30 L'abbaye de Preuilly est implantée en limite sud de la plaine de Brie, dans une vallée peu profonde et déboisée, à 15 km au nord-est de Montereau-Fault-Yonne. Le long mur d'enceinte qui clôt l'abbaye est encore bien conservé (fig. 10). Il enferme les ruines imposantes de l'abbatiale et de la salle capitulaire, un logis du XVIII^e siècle construit à l'emplacement de l'aile des convers et de nombreux corps de ferme, pour partie médiévaux, dont le domaine des Beauvais (inscrit le 17 septembre 1943).

Fig. 10 – Abbaye de Preuilley. Localisation du complexe de la porterie



(d'après le plan de 1742, dessin F.B.)

- 31 Fondée en 1118 par Étienne Harding sur des terres données par Thibaut, comte de Champagne, l'abbaye de Preuilley est la cinquième fille de Cîteaux. Le XIV^e et le XV^e siècle y ont été marqués par divers faits de pillages et de guerres, notamment pendant la guerre de Cent Ans, en dépit de l'autorisation accordée aux moines, par le roi Charles V (1364-1380), de tenir un poste fortifié pour leur sauvegarde, au lieu-dit la Pescherie, près d'Égligny²⁵.
- 32 Frappée ensuite par les guerres de Religion, l'abbaye subit quelques destructions mais parvient à se maintenir jusqu'à la Révolution. Les bâtiments sont alors livrés aux marchands de biens et autres démolisseurs. L'abbaye est rachetée en 1829 par la famille Husson, toujours propriétaire, qui parvient à conserver les ruines de l'abbatiale et de la salle capitulaire, ainsi que les exploitations agricoles situées à l'intérieur de l'enceinte²⁶. La porte des Tourelles, actuelle porterie du site, a fait l'objet d'une importante restauration des parties hautes et de quelques adjonctions en brique à la fin du XIX^e siècle²⁷. Malgré cette reprise tardive, le volume de la porterie est encore bien lisible (fig. 11). Il est constitué de deux tourelles encadrant le passage composé de deux portes, l'une charretière et l'autre piétonne. Les armes de l'abbaye ornent le fronton surmontant la petite porte.

Fig. 11 – Abbaye de Preully. Vue d'ensemble de la porte dite des Tourelles



(cl. F.B.)

- 33 Il est très probable qu'une courtine couverte rejoignait les deux tours au-dessus du passage. Les tours disposent sur trois niveaux de petites archères canonnières dont le calibre correspond à celui de couleuvrines, ce qui milite pour dater cette construction de la seconde moitié du xv^e siècle²⁸ (fig. 12).

Fig. 12 – Abbaye de Preuilley. Détail d'une archère-canonnière



(cl. F.B.)

- 34 S'agit-il d'une reconstruction d'une porte plus ancienne dépourvue d'éléments défensifs ? Nous ne le pensons pas, les premiers examens de terrain²⁹ montrent l'existence d'une porterie et d'un complexe d'accueil beaucoup plus élaboré à l'intérieur de l'actuel enclos, 40 m plus au sud. On peut encore nettement distinguer les restes d'un piédroit et le départ d'un arc segmentaire d'une ancienne porte charretière (fig. 13). Cette configuration de doubles porteries rappelle celle déjà observée à Villers par Thomas Coomans³⁰, mais cette fois avec une fonction défensive évidente. Le caractère défensif est ici totalement affirmé et coïncide avec l'adaptation réalisée par le monastère face aux risques de pillage des grandes compagnies.

Fig. 13 – Abbaye de Preully, emplacement de la porterie médiévale initiale. Détail du piédroit de la porte charretière



(cl. F.B.)s

- 35 Une configuration analogue existe également à Vauluisant (Courgenay dans l'Yonne), abbaye fondée en 1127 par les mêmes moines de Preully. Ayant subi les mêmes vicissitudes pendant la guerre de Cent Ans, un dispositif quasi identique a été ajouté à la porterie initiale médiévale. La vue cavalière du XVIII^e siècle en montre clairement l'organisation (fig. 14). Ce renforcement intervint à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle.

Fig. 14 – Abbaye de Vauluisant. Vue cavalière de 1692. En dessous : état actuel



(coll. privée et cl. F.B.)

La question de l'enclos monastique

- 36 Si les portes bénéficient dans les sources de quelques mentions ou d'études, comme nous venons de le voir, il est en revanche extrêmement rare d'en avoir une sur les murs formant l'enclos. Il est tout aussi exceptionnel de trouver dans la bibliographie historique et archéologique une quelconque étude de ces linéaires maçonnés. On comprend aisément l'indigence de la tâche mais pourtant ce point est particulièrement crucial pour en mesurer concrètement la valeur défensive réelle. Un des rares, voire le seul à en avoir entrepris l'étude exhaustive est Thomas Coomans pour l'abbaye de Villers en Brabant³¹. Tout au plus quelques portions ont-ils fait parfois l'objet de notes dans le meilleur des cas. On doit cependant bien distinguer ici les trois secteurs imbriqués pour lesquels des murs de clôture existent. Le premier « clos » concerne la partie dite de la clôture des moines, intégrant l'église abbatiale et les parties conventuelles qui s'y rattachent directement. Une partie intitulée « petit enclos » concerne la délimitation des infrastructures nécessaires à l'accueil des hôtes ainsi que les bâtiments des convers. Le dernier secteur et bien évidemment le plus grand enveloppant l'ensemble de ces espaces auxquels s'ajoutent encore les bâtiments d'exploitation agricoles et industriels est appelé le « grand enclos ». C'est sur ce dernier que se porte plus particulièrement notre attention. Ainsi la superficie enclose au Moyen Âge atteint des dimensions extrêmement importantes : 14,5 ha à Villers (Brabant, Belgique), 17 ha à Vauclair (Aisne), 25 ha à Chaalis (Oise) ou à Preuilly (Seine-et-Marne), voire dépassant les 30 ha pour quelques exemples anglais (36 ha à Bordesley ou encore 40,5 ha à Rievautx).

- 37 La question importante demeure celle de sa mise en forme et la datation de sa mise en œuvre. Certains auteurs pensent que cette clôture n'était pas présente au tout premier temps de l'implantation monastique cistercienne au XII^e siècle³². Les fouilles réalisées à Vaclair en révèlent cependant l'existence. Il est possible que, dans de nombreux cas, il ne s'agisse que d'une clôture symbolique dont l'unique fonction est de signaler le périmètre de vie monastique. Une simple ligne palissadée a très bien pu être sommairement dressée aux premiers temps de l'occupation. Cette délimitation devient plus évidente avec la phase de réédification des monastères au début du XIII^e siècle marquant du même coup de manière plus ostentatoire et affirmée la propriété foncière monastique. C'est ainsi que cette mise en enclos touche l'intégralité des domaines qui en dépendent puisque les granges sont toutes pourvues d'un mur d'enclos³³.
- 38 Les périmètres enchâssés dans ces murs varient peu au cours du temps car pour l'essentiel, les dimensions des propriétés sont fixées bien avant le début du XIV^e siècle³⁴. Il s'agit pour la très grande majorité des cas d'un mur simple et haut qui subit en de nombreux endroits des réfections successives. Aucune courtine n'y est aménagée contrairement aux enceintes urbaines par exemple. Le mur constitue donc un handicap aveugle, que l'on soit à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre enclos. Les angles de ces longues maçonneries ne semblent pas disposer de quelconque tour de contrôle, qu'il soit de base ou de couronnement comme des échauguettes ou des poivrières. Les très rares cas rencontrés sont tous des éléments ajoutés pendant ou après les épisodes de la guerre de Cent Ans³⁵.
- 39 En complément de ces renforts sporadiques maçonnés et vraisemblablement dépourvus de toute efficacité militaire, d'autres dispositifs pourraient avoir été envisagés comme le doublement du mur à l'extérieur par un fossé. Les seuls fossés identifiés correspondent bien souvent aux aménagements hydrauliques nécessaires à la vie de la communauté. Quelques fossés de renfort sont signalés pour quelques granges au plus tôt pour le XV^e siècle mais bien souvent ils sont ajoutés lors d'une transformation en maison forte ou d'une réaffectation tardive comme résidence seigneuriale³⁶. Il ne s'agit donc pas de réelle ceinture mais de réseaux que le hasard de la configuration topographique a parfois unis sur quelques portions.
- 40 Des volontés délibérées d'ériger de véritables enceintes pourvues de courtines et de mâchicoulis au sommet des couronnements existent toutefois à partir du XV^e siècle, mais elles se cantonnent à quelques exemples isolés, voire sporadiques, dont les plus beaux exemples se situent hors du cadre de notre présentation. Et à chaque fois, il s'agit d'une adaptation à un contexte géopolitique en tension³⁷. Encore une fois, l'efficacité défensive n'est pas du tout à l'origine de leur création.
- 41 Conforme à la règle³⁸ et à l'affirmation de la propriété seigneuriale monastique, l'enclos monastique est avant tout, on le voit bien, une défense spirituelle entre monde laïc et monde religieux. Il s'agit donc bien d'une « entreprise de dissuasion », bien inefficace face à une intrusion en force.

Le cas particulier des granges cisterciennes et des fonctions défensives

- 42 Les convers sont des religieux affectés aux tâches domestiques et surtout aux travaux agricoles dans des exploitations (les granges) éloignées du monastère. Ils prononcent

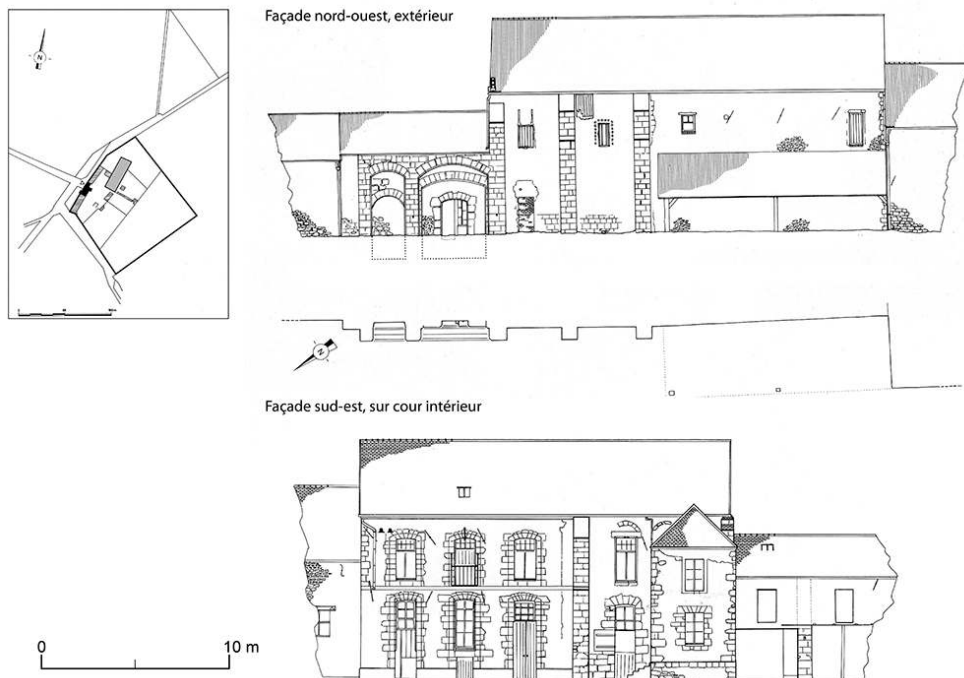
des vœux, mais la nature de leurs activités les dispense de pratiquer avec la même assiduité les exercices liturgiques des moines de chœur. Ils bénéficient aussi d'un régime alimentaire moins rigoureux et d'horaires aménagés. Le dimanche et les jours fériés, les convers travaillant au loin reviennent au monastère. Lors des offices, une partie de l'abbatiale leur est réservée. À Aulps, certains « frères barbus », comme on les appelle aussi, sont investis de pouvoirs étendus et jouissent d'une large autonomie. C'est le cas des convers administrateurs de la grange de Salins. Ce personnel monastique singulier a grandement facilité l'expansion économique de l'ordre cistercien. Cette main-d'œuvre gratuite se raréfie dès le premier tiers du XIII^e siècle puis disparaît quasiment.

- 43 Les granges constituent la grande originalité économique de l'ordre cistercien et un des fondamentaux de l'économie de ces monastères³⁹.
- 44 Nous commencerons l'examen par des granges de l'abbaye royale et cistercienne de Chaalis, fondée par Louis VI le Gros en 1136 et confirmée l'année suivante par son fils Louis VII le Jeune. L'examen archéologique du bâti et l'état de conservation exceptionnel permettent de donner une première idée de la place de la défense et de la fortification dans ces entités domaniales⁴⁰.

Exemple de la grange de Fourcheret dépendant de l'abbaye de Chaalis

- 45 Cette grange est située au nord-ouest de la cour de ferme, à la croisée de deux chemins dits des Anglais d'une part et de Fontaine à Montépilloy d'autre part (fig. 15). Il s'agit d'un bâtiment oblong conservant deux fonctions, celle de logis des convers et dans son prolongement celle de porterie de la grange.

Fig. 15 – Grange de Fourcheret. Élévation du corps de logis et porterie



(dessin F.B.)

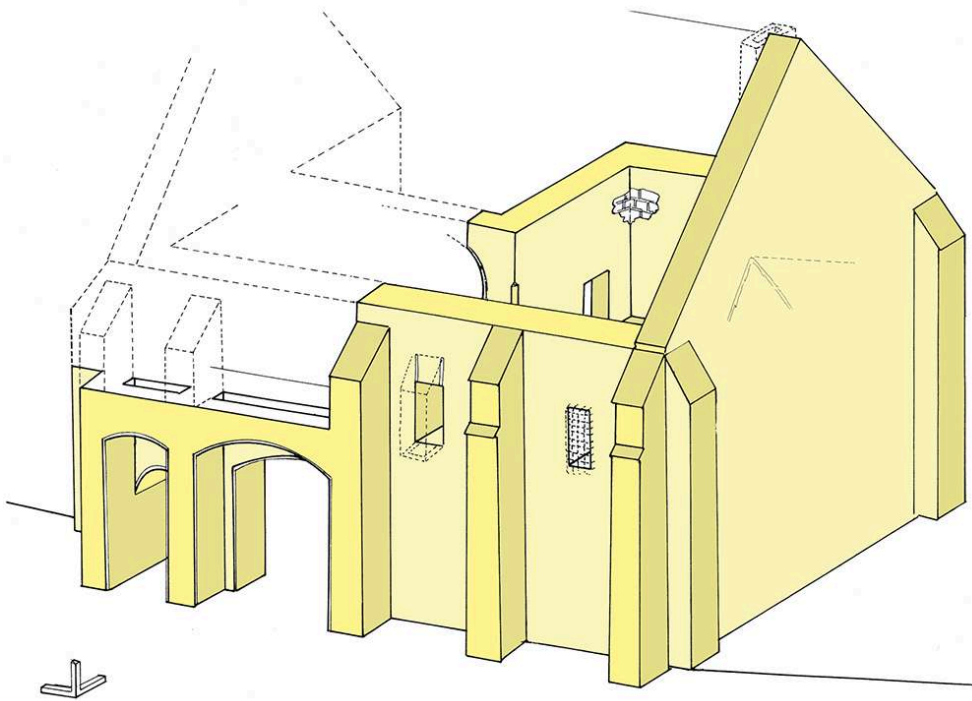
- 46 À la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle, les passages dont elle était équipée ont été murés. L'axe de circulation a été déplacé plus au sud. De nombreuses modifications ont altéré l'agencement et l'organisation médiévale initiale. L'enquête de terrain permet cependant d'en retrouver l'essentiel (fig. 16).

Fig. 16 – Grange de Fourchet. Vue extérieure de la porterie avec des mâchicoulis sur arc



(cl. F.B.)

- 47 Le bâtiment médiéval se développe en plan sur 16,62 m de longueur pour 8 m de largeur (fig. 17). Il se distingue nettement des éléments plus modernes par l'épaisseur de ses murs et par la présence de contreforts sur la façade extérieure.

Fig. 17 – Grange de Fourcheret. Essai de restitution volumique de la porterie au XIII^e siècle

(dessin F.B.)

- 48 L'ensemble est appareillé avec soin en belle pierre calcaire. Un portail à double porte piétonne et charretière apparaît nettement. La partie sommitale de ce passage a été détruite. Ces portes disposent d'un système défensif de mâchicoulis sur arc. Les mâchicoulis sont formés par de longues rainures parallèles au mur. Un puissant arc bandé entre deux contreforts supporte cette défense. L'examen des maçonneries et la confrontation avec les sources écrites⁴¹ permettent de déterminer que cette construction date du début du XIII^e siècle, du moins des années suivant 1205⁴². Le chaînage de la construction des mâchicoulis est parfaitement homogène avec le reste de la construction du corps de logis des convers. Cet exemple montre que dès la stabilisation du terroir constitué, les cisterciens mettent en place une propriété close d'une enceinte et d'une porterie. La présence de fossés n'est pas attestée, mais reste néanmoins envisageable en l'absence d'investigation du sous-sol. À partir du début du XIV^e siècle, la grange de Fourcheret donne naissance à deux autres granges de La Buletée et de Baron (Oise). La grange de Baron conserve une porterie équivalente à celle de Fourcheret mais cette fois-ci édifiée en grès.

Exemple de la grange de Vaulerent (Val d'Oise) dépendant de l'abbaye de Chaalis (Oise)

- 49 La très célèbre grange de Vaulerent⁴³ conserve encore en élévation l'un des plus remarquables bâtiments à remiser les récoltes (fig. 18) dont Charles Higounet a retracé en détail l'histoire⁴⁴. Il s'agit d'un des bâtiments d'exploitation céréalières les plus imposants de 72 m x 23 m formant une emprise au sol de 1656 m².

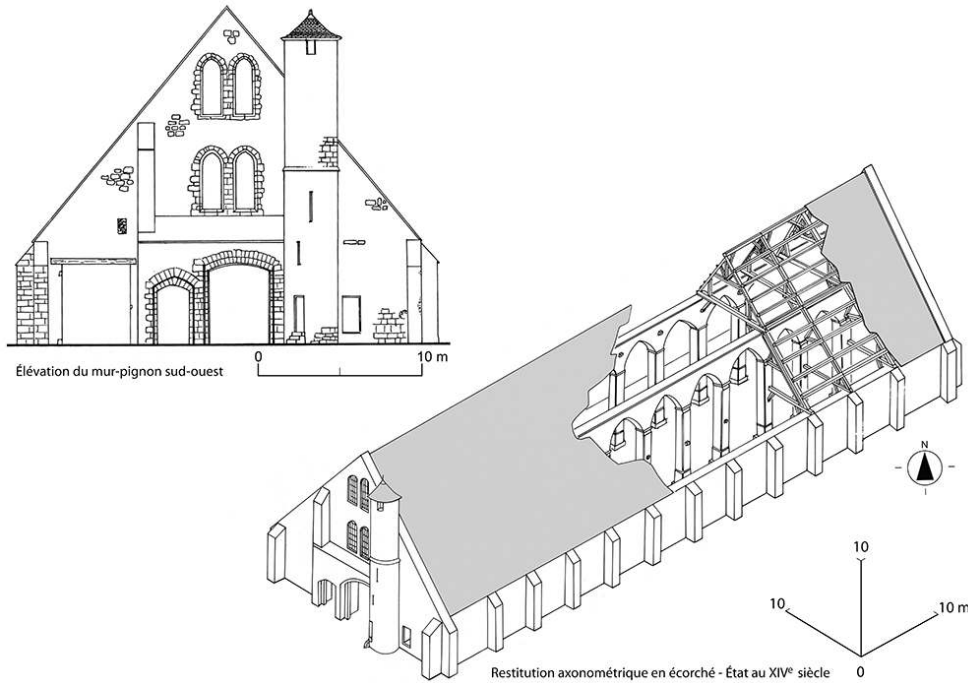
Fig. 18 – Grange de Vaulerent. Vue du mur-pignon sud-ouest avec tour adossée



(cl. F.B.)

- 50 L'essentiel de ce bâtiment est construit dans les 20 ou 30 premières années du XIII^e siècle (fig. 19). Le mur-pignon sud-ouest de la grange est percé de deux portes centrales, l'une charretière, l'autre piétonnière, encadrées d'un côté par un contrefort à ressaut et de l'autre par une tourelle.

Fig. 19 – Grange de Vaulerent. Restitution axonométrique de la grange avec la tour adossée au XIV^e siècle



(cl. F.B.)

- 51 La construction du mur-pignon est très différente de celle mise en œuvre pour la tourelle, édifée avec des blocs de qualité différente du reste de la façade et des rangs d'assises en décalé avec ceux du mur-pignon. Cette tourelle fait donc l'objet d'une seconde phase d'aménagement, d'un rajout au programme initial. La tourelle possède un accès au rez-de-chaussée à l'extérieur, indépendant de la grange à laquelle elle s'adosse ; elle renferme un escalier en vis éclairé par de minces fentes de lumières. Ces ouvertures ne présentent pas de caractère défensif particulier hormis leur étroitesse. Cette tour, haute de 20,60 m, est couverte par un toit en poivrière. Dans la tour, à 6 m de hauteur, une porte s'ouvre sur la grange. Un plancher avait été ménagé au sein de la première travée. En poursuivant la montée on accède à une petite salle de guet, directement située sous la toiture, où trois ouvertures forment un crénelage.
- 52 Cette tour de surveillance est difficile à interpréter en l'absence d'autres éléments défensifs observés. La clôture initiale n'est que partiellement conservée et nous ne pouvons affirmer l'existence, comme à Fourcheret et à Baron, d'une porterie. La guerre de Cent Ans a durement touché cet établissement de Chaalis puisque l'aveu de 1446 fait état de la disparition du logis initial⁴⁵. La tour, ajoutée dès le XIV^e siècle, paraît être en relation avec la fortification du domaine pour faire face au contexte troublé de ce siècle. Elle ne joue aucun rôle particulier pour l'exploitation céréalière. Il est intéressant de noter que cet ajout d'une tour n'a été constaté, parmi les domaines de cette abbaye, que sur le cas de Vaulerent. Dans les autres abbayes cisterciennes étudiées, on ne trouve une disposition similaire qu'à l'abbaye royale et cistercienne de femmes de Maubuisson⁴⁶.

Exemple de la grange de l'abbaye de Maubuisson (Val-d'Oise)

- 53 À proximité du château de Pontoise, dans la vallée de Liesse, la reine Blanche de Castille fit édifier une abbaye de moniales qui devint cistercienne en 1237. Cette fondation tardive donna lieu à la réalisation d'une campagne de construction extrêmement rapide comprise entre 1238 et 1244⁴⁷ pour réaliser l'ensemble des bâtiments composant ce monastère. À l'intérieur de son enclos monastique, la *grangia juxta abbatiam* a conservé la grange à remiser les récoltes céréalières. Ce bâtiment oblong, de forme caractéristique de la fonction, est orienté nord-est/sud-ouest. Il s'agit encore d'un plan en une nef divisée en trois vaisseaux et onze travées. Le collatéral oriental a disparu à la fin du XIX^e siècle. L'étude de la charpente de l'édifice, datée par expertise dendrochronologique entre 1234 et 1264⁴⁸, montre que celle-ci a été réalisée en une seule campagne. Comme dans le cas de Vaulerent, l'édifice initial ne comportait pas de tourelle dans son état premier. Une tourelle polygonale a été ajoutée au mur-pignon nord-est dans la deuxième partie du XIV^e siècle⁴⁹ (fig. 20).

Fig. 20 – Abbaye de Maubuisson. Mur-pignon nord-est de la grange avec la tour adossée du XIV^e siècle



(cl. F.B.)

- 54 Cette tour est couverte par un toit en poudrière supporté par un corbeau par facette. La tour ne donne pas accès à la grange. Sa porte en rez-de-chaussée extérieur dessert un escalier en vis qui mène 10 m plus haut à un chien assis. La montée est éclairée de trois baies rectangulaires, étroites et chanfreinées. Ces fenêtres ne comportent pas d'élément défensif particulier si ce n'est leur étroitesse. Comme pour la grange de Vaulerent, il est probable que la fonction de guet était l'unique usage de cette tour. Les clôtures médiévales de ce monastère ont quasi intégralement disparu.

55 Dans le cas de ces premiers exemples du nord de la France, les données sont contrastées. Les fermes sont systématiquement ceinturées d'un mur de clôture pour lequel les indices conservés sont rares, mais quand ceux-ci existent, ils montrent la présence d'une porterie comportant des éléments de fortifications. L'autorité domaniale de ces granges cisterciennes au sein de leur terroir fraîchement réorganisé s'accompagne de signes ostentatoires de pouvoir et permettent, comme nous l'avons vu pour le monastère dont celles-ci dépendent, d'affirmer leur différence face aux seigneuries voisines, voire d'y résister. En revanche, les bâtiments à vocation purement économique au sein des granges sont visiblement totalement dépourvus de défenses à l'origine. On constate seulement l'adjonction de tours ou de tourelles de guet dont la fonction défensive est surtout passive, permettant de voir venir et de donner l'alarme le cas échéant. Le contexte de la guerre de Cent Ans dans les grandes plaines d'Île-de-France suffit aisément à en comprendre la portée. Si ce schéma semble être bien représentatif de la partie septentrionale française, l'implantation grangière cistercienne dans le sud paraît fort différente, mêlant structures économiques et fortifications de manière beaucoup plus imbriquée. C'est ce que nous pouvons constater avec quelques exemples de granges des abbayes de Fontfroide dans l'Aude ou encore de Bonnefont dans l'Aveyron.

Exemple de la grange de Fontcalvy⁵⁰ dépendant de l'abbaye de Fontfroide (Aude)

- 56 L'abbaye languedocienne de Fontfroide est une abbaye cistercienne proche de Narbonne. Initialement abbaye bénédictine fondée en 1093, elle est intégrée à l'ordre cistercien entre 1144 et 1145 lors de son affiliation à Grandselve. Il s'agit d'un des plus puissants établissements cisterciens du sud de la France qui a d'ailleurs essaimé pour fonder de nouvelles abbayes à Poblet en terre d'Aragon (Espagne) en 1153, puis à Valbonne⁵¹ en 1242. Pendant la croisade des Albigeois, l'abbaye fut le fer de lance de l'orthodoxie catholique. Le fonctionnement cistercien y fut perturbé précocement par les effets de ce conflit. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, elle reçut d'importants dons en terres d'Ermengarde de Narbonne, puis, à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, fit l'acquisition de biens considérables confisqués aux hérétiques⁵². Elle développa alors une politique de rachat de seigneuries⁵³, constituant ainsi un domaine considérable qui lui permit de réaliser de nouvelles constructions. Nous nous intéresserons plus particulièrement ici, à la grange de Fontcalvy qui est la mieux conservée des 24 granges cisterciennes rattachées à cette abbaye de Fontfroide.
- 57 La grange de Fontcalvy,⁵⁴ à 20 km de l'abbaye de Fontfroide (fig. 21), est construite entre 1297 et 1320 par des frères convers sur un plateau dégagé et solitaire non loin de l'étang de Capestang.

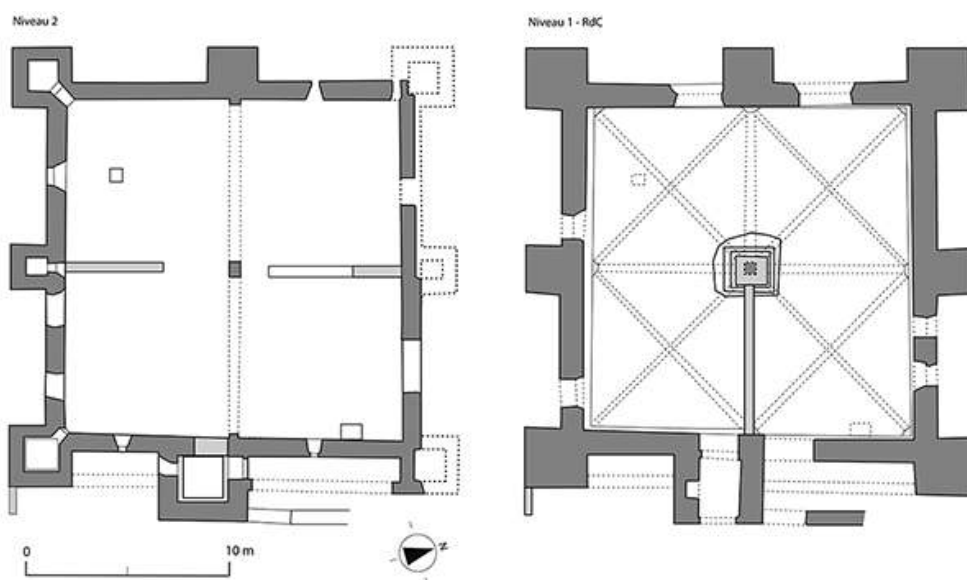
Fig. 21 – Grange de Foncalvy. Vue générale actuelle



(cl. F.B.)

- 58 La grange servait de bergerie au rez-de-chaussée, et de lieu de stockage des denrées sensibles à l'humidité dans sa partie haute. C'est une forteresse d'un peu plus de 20 m × 20 m⁵⁵, un exemple remarquable d'édifice à vocation économique directement fortifié. Il se présente comme un véritable fortin flanqué de huit tours carrées faisant office de contreforts massifs (fig. 22 et 23).

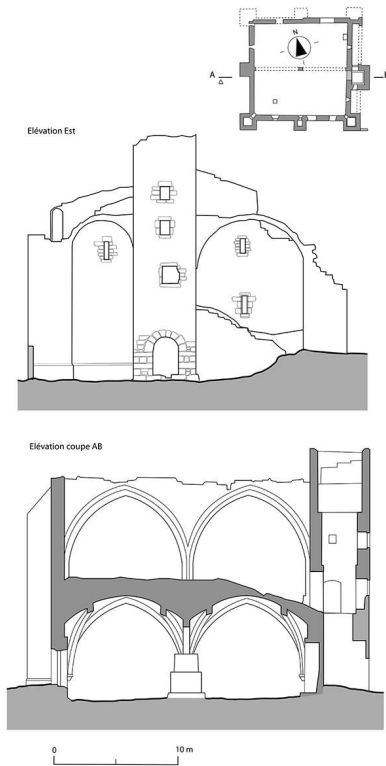
Fig. 22 – Grange de Fontcalvy. Plan des niveaux 1 et 2



(dessin F.B. d'après J.-Cl. Houssard)

- 59 Les sondages entrepris n'ont pas permis de retrouver les horizons médiévaux correspondant, toutefois les éléments conservés en élévation sont encore largement suffisants pour donner une idée précise de l'agencement de l'ensemble de ce bâti exceptionnel.

Fig. 23 – Grange de Fontcalvy. Élévation et coupe

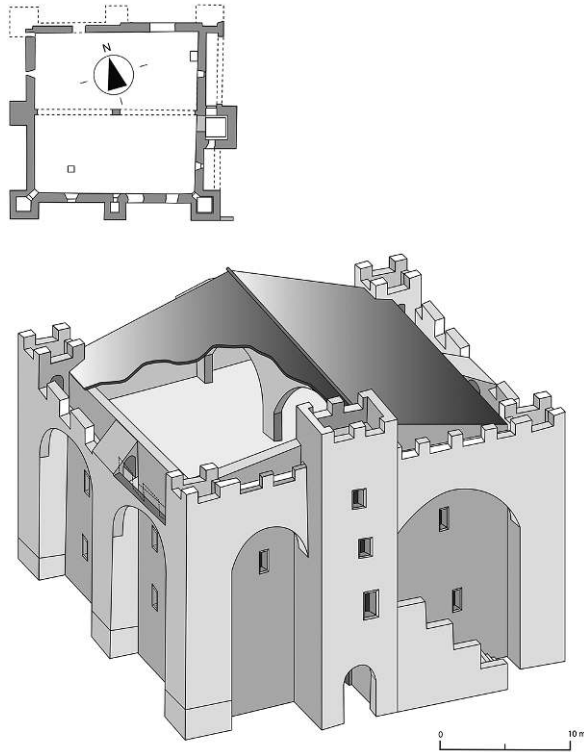


(dessin F.B. d'après J.-Cl. Houssard)

- 60 Au rez-de-chaussée, une des faces comporte une tour-porche qui permet d'accéder au premier niveau. Cette belle salle carrée est entièrement voûtée d'ogives retombant sur un pilier central. Les croisées d'ogives des quatre travées sont dépourvues de tout décor. C'est ce premier espace de 360 m² qui servait d'enclos à l'élevage des ovins du domaine. Au-dessus de cette bergerie, à l'étage, une seconde salle de 16 m de côté était divisée en deux par une ligne de deux arcades retombant sur une sobre et frêle pile. Cet espace perché servait au remisage des récoltes céréalières, en d'autres termes faisait office de grenier de la grange. L'ensemble était couvert d'un toit en bâtière à faible pente. Cette structure n'est donc en aucun cas un donjon comme on l'a parfois laissé entendre – car il ne s'agit pas d'un habitat – mais bien d'une structure économique. Le logis des convers se situait plus loin dans la cour, mais n'a pas connu le même bonheur de conservation ; il n'en reste rien en élévation. Il s'agit sans conteste d'un des exemples les plus remarquables de la symbiose entre la fonction économique et défensive pour un même bâtiment. Il est bien rare de rencontrer une telle sophistication même dans le cas de châteaux. La tour-porche située au centre de la façade principale coordonnait la mise en défense de l'ensemble. La porte du premier niveau était défendue par deux lignes de mâchicoulis sur arc et le passage au second niveau était pourvu d'un tablier de bois mobile ou du moins escamotable s'apparentant à un pont-levis (fig. 24).

- 61 On le voit de manière élatante ici, le contexte politico-militaire joue un rôle important dans le traitement formel des granges. La mise en défense est effectuée dès l'implantation de l'établissement agro-pastoral cistercien.

Fig. 24 – Grange de Fontcalvy. Essai de restitution volumique au début du XIV^e siècle



(dessin F.B.)

- 62 Quittons maintenant le Languedoc pour le Rouergue, pour découvrir une nouvelle forme d'adaptation singulière de la fortification des établissements des moines blancs, qui transforment ainsi leur domaine en de véritables maisons fortes ou châteaux. La caractéristique principale de ces établissements réside dans la mise en place progressive de mesures de sécurisation de plus en plus importantes de leurs domaines pendant la guerre de Cent Ans. De surcroît, des campagnes de construction au XV^e siècle amènent progressivement à transformer ces centres économiques en de véritables résidences seigneuriales ecclésiastiques fortifiées. Les granges de l'abbaye cistercienne de Bonnefont sont tout à fait emblématiques de ce sujet et montrent que la différence entre la grange et le château est extrêmement ténue. Nous ne retiendrons pour cette présentation que le seul exemple de la « grange-château » de Galinières⁵⁶.

Exemple de la grange de Galinières⁵⁷ dépendant de l'abbaye de Bonnefont (Aveyron)

- 63 Si la grange de Galinières (fig. 25) ne fait pas partie des premières fermes créées par l'abbaye de Bonnefont, fondée en 1147, la plus ancienne mention connue la fait cependant apparaître dès 1162, au moment où les évêques de Rodez jouent un rôle essentiel en tant que principaux donateurs de terres. La grange semble constituée effectivement en 1168⁵⁸. À ce stade de son développement, il s'agit d'un établissement

agro-pastoral conforme au dogme cistercien des premiers temps. À partir du milieu du XIV^e siècle, les abbés de Bonneval assignent une fonction nouvelle à ce lieu économique en l'érigeant en résidence fortifiée à leur propre usage. Le privilège pontifical de Luce III du 10 septembre 1184 confirme son importance.

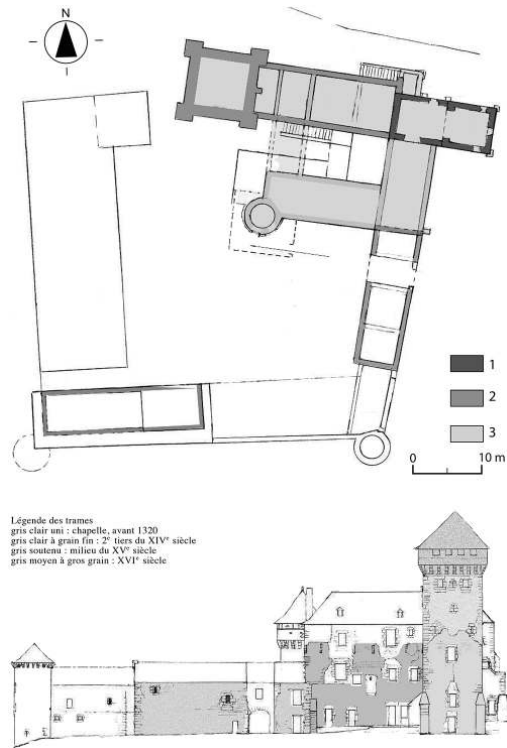
Fig. 25 – Grange-château de Galinières. Vue actuelle



(cl. F.B.)

- 64 Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, le site devient progressivement un lieu de séjour des abbés. Sous l'abbatit de Rigal de Gaillac (1362-1381) l'autorisation de fortifier et d'entourer de fossés la grange de Galinières est accordée par Jean II, comte d'Armagnac et de Rodez. L'examen attentif mené par Christian Corvisier dont nous reprenons les conclusions montre que les principaux travaux d'aménagement des logis se situent dans les premières décennies du XV^e siècle. Aucun vestige en élévation ne subsiste de la grange des XII^e et XIII^e siècles. Le plus ancien vestige concerne la chapelle, probablement édifée dans la première moitié du XIV^e siècle, avant 1320. À partir du premier quart du XV^e siècle est érigée une tour maîtresse quadrangulaire et un corps de logis attenant qui fit l'objet d'une nouvelle campagne de construction dans le courant du XVI^e siècle. Malgré l'absence de fossé, la défense de ce lieu ne se distingue en rien de celle d'un château ou d'une maison forte appartenant à un seigneur laïque (fig. 26).

Fig. 26 – Grange-château de Galinières. Analyse du bâti. En haut : plan ; en bas : élévation d'ensemble, façade est



(d'après CORVISIER, « Galinière... »)

- 65 Le changement de fonction de cette grange et le contexte politico-militaire du Rouergue expliquent largement cette fortification du lieu. Le passage d'un établissement économique à une résidence aristocratique et ecclésiastique est ici particulièrement déterminant et révélateur des changements profonds dans la gestion patrimoniale cistercienne de ces époques tardives. Cette adaptation montre également une certaine opulence des biens de ce monastère contrairement à certaines idées reçues.

Du monastère au château ou à la maison forte : un changement de statut volontaire mais tardif

Exemple du Clos Vougeot dépendant de l'abbaye de Cîteaux⁵⁹ (Côte-d'Or)

- 66 La fortification d'une grange en tant qu'établissement économique, comme nous l'avons vu avec Fontcalvy et Galinières, demeure fort rare sans changement de statut et reste cantonnée au sud de la France. Il est intéressant de revenir sur les terres de Bourgogne pour évoquer une très célèbre grange récemment étudiée par Benoît Chauvin⁶⁰. En fait le clos Vougeot (fig. 27) est à la fois un vignoble et un château.

Fig. 27 – Grange du clos Vougeot. Vue d'ensemble du château



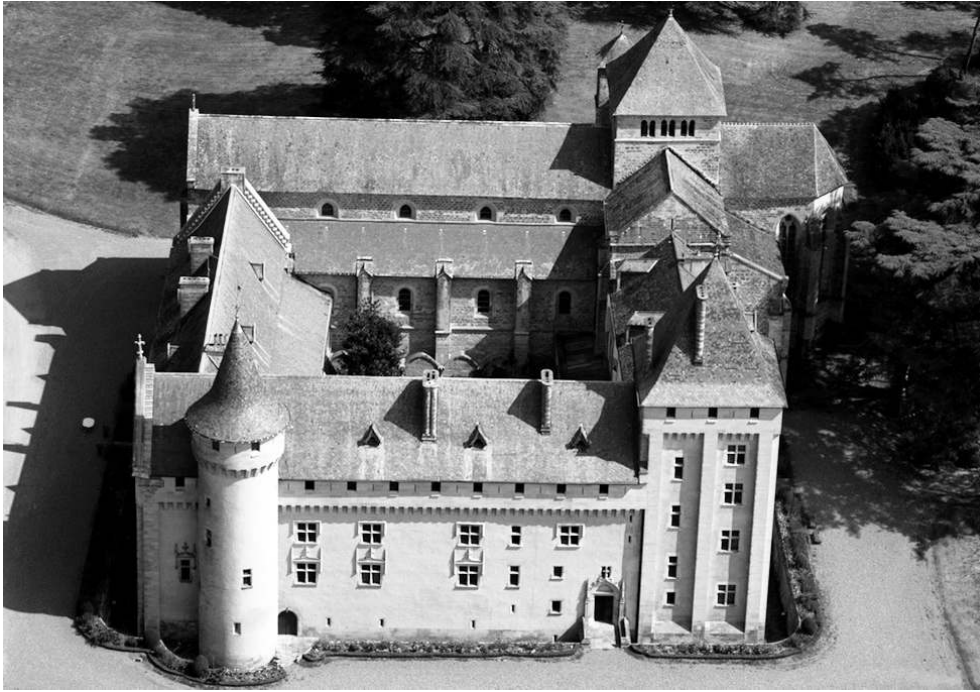
(cl. F.B.)

- 67 Sans revenir sur l'histoire édifiante de cette grange de l'abbaye de Cîteaux spécialisée dans la production de vin, nous nous intéresserons ici à sa destinée aux XIV^e et XV^e siècles. Coïncidant avec l'avènement du faire-valoir indirect dans l'ensemble des domaines cisterciens, cette époque marque une rupture, mais en aucun cas un déclin de la production ; au contraire, elle augure une relance économique et un enrichissement des régions productrices de vin. C'est en 1367 que les religieux de Cîteaux obtiennent du duc Philippe le Hardi l'autorisation d'un « chastel et maison forte⁶¹ ». En 1377, le clos Vougeot est mis à bail. Le château est incendié en 1393 par négligence de son moine-gardien. À partir du XV^e siècle les celliers sont rénovés intégralement comme s'accordent à le montrer les censiers et l'examen dendrochronologique des pressoirs, oscillants entre 1475 et 1489, avec à la clef une amélioration des outils de production. L'examen du bâti ne montre pas d'éléments de fortification, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'en 1551, l'abbé de Cîteaux Dom Jean Loisier transforme le clos-château en manoir, matérialisant ainsi le rang de l'abbaye, à la fois d'ordre spirituel et seigneur juridique.

Exemple de Loc-Dieu⁶² (Aveyron)

- 68 L'abbaye de Loc-Dieu, située à l'ouest de Villefranche-de-Rouergue, est apparue en 1123 sous l'égide de l'évêque de Rodez⁶³ (fig. 28). L'église fut consacrée le 30 juillet 1189. Il s'agit d'une petite abbaye cistercienne, on ne lui connaît qu'une seule grange directement jointe à l'enclos monastique. En 1409, le monastère fut occupé par les Anglais qui le ruinèrent au moment de repartir en 1411. L'ensemble des parties conventuelles du monastère ont été reconstruites à partir de 1470. Respectant le quadrilatère et la répartition en plan d'un monastère cistercien, l'élévation conservée de cette époque s'accorde encore totalement avec la tradition généralement attribuée aux moines blancs. De cette fin du XV^e siècle subsistent encore le cloître et la salle capitulaire formée en deux vaisseaux de trois travées retombant sur deux colonnes centrales nervurées dans le prolongement des lignes des ogives des voûtes.

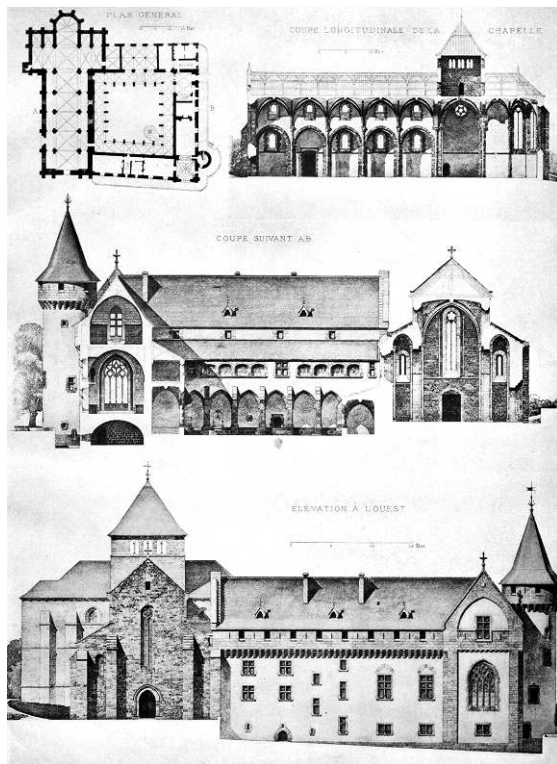
Fig. 28 – Abbaye de Loc-Dieu. Vue du monastère fortifié aux allures de château



(coll. privée)

- 69 Le passage à la commende en 1557 marque une réelle rupture avec le schéma traditionnel monastique. L'abbaye prend alors l'allure d'un véritable château avec des tours d'angles et des lignes continues de mâchicoulis. Toute l'aile méridionale est alors transformée en logis abbatial avec une imposante tour maîtresse. Le changement de forme coïncide à la fois avec le contexte de l'époque et, d'une certaine manière, la transformation en résidence seigneuriale fortifiée est favorisée par la commende (fig. 29).

Fig. 29 – Abbaye de Loc-Dieu. Plan et élévations du monastère fortifié, héliographie, anonyme, 1926



(coll. privée)

Exemple de Preuilley (Seine-et-Marne)

- 70 L'abbaye de Preuilley⁶⁴ est installée sur un léger replat dominant de 5 m environ un fond de vallée aménagé, avec plusieurs viviers entre lesquels passe le ru canalisé de Preuilley. Le domaine monastique, clos de murs, s'étend sur 14 ha environ. Bien que l'abbaye ne bénéficie pas des privilèges statutaires des quatre filles aînées de l'Ordre : La Ferté (fondée en 1113), Pontigny et Clairvaux (fondées en 1115), et Morimond (fondée en 1117), sa cinquième place parmi les fondations cisterciennes fait de sa création, en 1118, un tournant dans le développement de la congrégation. La première charte relate en détail la fondation de l'établissement monastique de *Pruliacum*, en 1118, par le comte de Blois (de Chartres et de Brie) Thibaut IV le Grand (1102-1151), devenu Thibaut II comte de Troyes et de Champagne à partir de 1125 par sa mère Adèle de Normandie (1067-1137), fille de Guillaume le Conquérant. Le site d'implantation se situe sur un territoire excentré du comté de Brie, proche du comté de Blois, possession familiale d'origine du comte. Les raisons de la fondation du monastère semblent procéder d'un calcul politique, le comte de Champagne marquant l'appartenance de ce territoire forestier et frontalier à la limite du domaine royal. La protection royale ne tarda d'ailleurs pas puisqu'en 1138, Louis le Jeune (1137-1180) donnait au monastère sa terre d'Aigremont. Le rayonnement des premiers abbés et l'attrait que la société laïque portait au nouvel ordre favorisèrent un recrutement conséquent qui permit au monastère, dès la première décennie de son existence, d'essaimer en fondant Vauluisant dans l'Yonne (1127), puis La Colombe dans l'Indre (1129) et Barbeau en Seine-et-Marne (1147).

- 71 L'étude pluridisciplinaire de l'abbaye a été menée très progressivement depuis 2011, avec d'une part, un recensement et une étude des archives conservées, et d'autre part un relevé microtopographique et des prospections géophysiques du domaine. Petit à petit l'étude des bâtis et des relevés d'élévation a été entreprise, sur l'abbatiale et, de manière plus originale, sur l'ensemble des bâtiments à vocation économique, révélant l'immense intérêt scientifique de l'un d'eux, exceptionnellement bien conservé, appelé Grange des Beauvais.
- 72 Les travaux engagés visent à une meilleure connaissance de l'organisation spatiale d'une abbaye cistercienne et des aménagements anthropiques nécessaires à son implantation, ainsi que de la gestion du domaine à travers les bâtiments agricoles, les viviers et les matériaux de construction employés tout au long de l'histoire de cette abbaye. Elle doit également prendre en considération l'ensemble des archives. Ce travail scientifique global fournira également une documentation précise pour les restaurations qui seront à mener pour valoriser l'abbatiale⁶⁵ et la Grange des Beauvais.
- 73 Il est important de mentionner que les investigations archéologiques menées sur le site ont été non invasives et *de facto* non destructives jusqu'aux premiers sondages sédimentaires en 2016. L'importance du patrimoine bâti (pour les 13 bâtiments encore en élévation sur le domaine, c'est environ 1000 m linéaires de maçonnerie, dont un peu plus du tiers en élévation d'origine médiévale) et les opérations de nettoyage de la végétation entreprises depuis l'hiver 2014 conduisent à observer des éléments jusque-là inaccessibles. Le nettoyage du ru a permis de faire réapparaître des aménagements de berges et des systèmes d'écluses et de bondes d'étang possédant un fondement médiéval indéniable. Le sol et le sous-sol de l'ensemble du domaine sont reconnus par les relevés microtopographiques et l'acquisition de données géophysiques qui intéressent le substrat archéologique entre 0 et 1,70 m. Le bâti, quant à lui, fait l'objet de relevés pierre à pierre et de photogrammétriques.
- 74 Au sein de l'enclos, le bâti a été édifié sur un terrain présentant un dénivelé d'une dizaine de mètres. L'ancien secteur ecclésial surplombe de quelques mètres la zone humide drainée par le ru canalisé de Preuilly (Sucy). Les viviers sont un élément marquant du paysage de cette abbaye. Les digues de terre forment des plans d'eau d'une surface de 2500 m² environ (trois connus). De nombreuses substructions de bâtiments disparus ont été également révélées. Au sein du domaine, l'espace économique est le secteur le mieux préservé puisqu'on compte encore cinq bâtiments, résultats de plusieurs bâtiments médiévaux que les aménagements de l'époque contemporaine ont homogénéisés. Les relevés du bâti en cours révèlent une chronologie complexe. À 650 m à l'est de Preuilly, on observe un édifice quadrangulaire orienté quasiment nord-sud qui mesure environ 55 m sur 25 m (l'édifice a été repéré une première fois lors d'un survol archéologique en juillet 1996 sans faire le lien avec l'abbaye voisine, privilégiant l'hypothèse d'un bâti antique⁶⁶...). L'espace intérieur se répartit en trois travées divisées par deux rangées de sept piliers. Par sa forme caractéristique et son organisation interne, cet édifice est identifié comme une grange, probablement la *grangia juxta abbatiam* de l'abbaye, qui jusque-là n'avait pas été clairement identifiée. Ce type de bâtiment est l'un des marqueurs des domaines agricoles des moines blancs⁶⁷. La photographie aérienne ne montre probablement que l'édifice le plus imposant. Le chemin entre l'abbaye et cette grange devait s'accompagner de bâtiments. Lors du survol de juillet 1996, au sud-ouest de cette même parcelle, un autre bâtiment comprenant des salles internes, dans la partie nord, et un

réseau de fossés curvilignes à l'est et au nord de l'ensemble ont été repérés. Les installations sont destinées à l'activité agricole, comme cette grange ou la ferme de Gratteloup voisine, toutes dépendantes de l'abbaye, comme le moulin de l'étang d'Estrées ou la tuilerie de la mare Vincent au sein de la forêt de Preuilly qui fournit l'argile nécessaire à la production de tuiles et le bois indispensable pour leur cuisson.

- 75 On peut dans l'état actuel des connaissances acquises par les premiers examens du site reconnaître l'organisation de l'espace *intra muros* divisé en trois parties. Le premier espace est bien sûr et traditionnellement celui des bâtiments réguliers répartis autour du carré claustral. Il constitue le cœur et le centre de l'abbaye. Il est réservé aux seuls moines et soumis à la clôture stricte. Accolé à ce premier espace, le petit enclos est matérialisé par un mur et est accessible par la porterie principale. Il se développe essentiellement à l'ouest des bâtiments réguliers. Il enserme les bâtiments des convers, des hôtes, les celliers, les pressoirs, les forges, les bergeries, les étables, les ateliers, les manufactures et la boulangerie. Le grand enclos entouré par la grande enceinte contenait les bâtiments agricoles et industriels, les prés, les étangs et les viviers. Compte tenu des allers et venues des convers et des fonctions économiques développées en son sein, l'accès à cet espace y était moins strict. Le mur d'enceinte initial y assurait donc la barrière physique, conformément à la Règle empêchant les moines de sortir du monastère, les indésirables d'y pénétrer. La fonction de ces murs relève donc bien plus de la dissuasion que d'une recherche d'une efficacité défensive du site, du moins dans les premiers temps. À partir du xv^e siècle, on constate la mise en œuvre d'une véritable défense avec l'apparition de tours pourvues d'archères-canonnières. Il est intéressant de noter que cette fortification ne semble concerner qu'une portion restreinte de l'enclos, essentiellement perceptible au nord-est du site. La porterie dite Porte aux Tourelles est l'élément le plus évident de cette évolution. Les prospections ont révélé la présence de quatre tours quadrangulaires venant conforter le mur de clôture nord et est au proche du carré claustral. Dans l'état actuel de nos connaissances, seul cet espace se voit ainsi renforcé. L'efficacité militaire de cet équipement paraît cependant très relative, voire symbolique. L'espace ainsi équipé ceinture le jardin monastique et semble dès lors correspondre à des principes plus spirituels que défensifs.

En guise de conclusion : une évolution intimement liée au contexte

- 76 Comme nous avons essayé de le montrer tout au long de ce tour d'horizon que nous ne prétendons nullement exhaustif, l'enclos et la fortification en tant que telle des différents organes bâtis des monastères et des granges interviennent dans des circonstances particulières. La première cause est bien évidente, il s'agit du contexte politico-militaire. Celle-ci peut advenir très tôt dans le courant du xiii^e siècle et concerne essentiellement les granges. Lors de la croisade des Albigeois, les granges jouent le rôle stratégique de base arrière, à l'instar des châteaux dans un réseau comtal. Nous ne connaissons pas de cas équivalent au monastère de Poblet (fig. 30) dans le territoire français pour cette époque.

Fig. 30 – Abbaye de Poblet. Vue de l'imposante porterie et des enceintes fortifiées



(cl. F.B.)

- 77 Ce qui apparaît plus tard, à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, au cours de la première phase de la guerre de Cent Ans, dans le nord-est. Dans les cas observés, il ne s'agit bien souvent que du renfort des ouvrages de passage et des angles des clôtures. C'est l'enveloppe extérieure, l'interface entre les mondes laïque et religieux. Dès lors, il s'agit soit de rebâtir une porterie répondant à ces nouveaux critères comme c'est le cas à Longpont probablement, car la porte initiale a déjà été mise à mal, ou, quand celle-ci est intacte, de doubler cette porterie initiale, conservant les fonctions spécifiquement monastiques, par une autre au caractère défensif affirmé. On passe alors à la création de véritables châtelets permettant de tenir un rôle réellement efficace en cas d'attaque. Cette configuration ne semble pas apparaître avant le XV^e siècle, voire le début du XVI^e siècle.
- 78 La seconde cause correspond au changement de fonction et se constate plus aisément pour les granges. Quand celles-ci deviennent principalement une résidence de l'abbé, cas relativement fréquent dans le Rouergue, la forme répond alors à la fonction et adopte tous les critères d'une résidence seigneuriale aristocratique du temps, ou en d'autres termes se met à ressembler à un château. Avec la commende, c'est l'abbaye tout entière qui peut être ainsi transformée, mais ce cas reste rarissime.
- 79 Avec cet examen des structures essentiellement des XIV^e et XV^e siècles, les monastères cisterciens, que l'on se plait à dépeindre comme en crise, trouvent ici une illustration contraire. Si l'institution domaniale des granges et de leur faire-valoir direct disparaît totalement, il ne semble pas montrer un quelconque effondrement économique. La gestion utilise l'affermage et la mise à cens, une réorganisation, certes, essentielle, mais en rien chancelante. Sur le plan spirituel, la crise des vocations de convers semble dommageable, mais sur un plan de gestion foncière, il ne s'agit que d'une adaptation aboutissant même à la création de nouvelles fermes. L'ensemble des bâtiments

renforcés ou des fortifications nouvellement créées est d'excellente facture, réalisé avec soin et bénéficiant des meilleures techniques poliorcétiques de leur temps. Le coût de tels travaux milite pour une révision complète de notre *a priori* sur le déclin des monastères cisterciens après le XIV^e siècle. Entre les deux il n'y avait qu'un mur à franchir...

- 80 Il s'agit maintenant de poursuivre les inventaires de ces domaines tant sur un plan historique qu'archéologique, en ne négligeant aucun aspect, et de prendre en considération leur évolution sur le long terme. Il semble tout aussi important désormais d'étendre la question de la fortification aux autres ordres, qu'ils soient monastiques, de chanoines réguliers ou encore hospitaliers. La notion de « modèle cistercien » déjà bien malmenée paraît dès lors totalement incongrue dans ce contexte d'étude. Les établissements cisterciens ne doivent plus être considérés de manière marginale ou à part, mais méritent clairement de participer à une enquête moins restrictive où la confrontation des données seraient étendue au milieu monastique médiéval et moderne dans son ensemble, en tant que propriétaires fonciers complètement insérés dans le tissu économique et social de leur temps.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAINÉ (Jean-Luc), « Le domaine de Maubuisson », in : PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994, p. 554-567.
- AUBERT (Marcel), MAILLÉ, (Marquise Geneviève-Aliette de), *L'architecture cistercienne en France*, Paris : Les éditions d'art et d'histoire, 1943, 2 vol.
- BAUD (Anne), DESGRANDCHAMPS (Guy), « L'apport de l'archéologie du bâti dans la mise en valeur d'un site : l'exemple de l'abbaye de Saint-Jean d'Aulps », in : PARRON (Isabelle), Reveyron (Nicolas) (dir.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes*, Paris : Errance, 2005, p. 105-109.
- BAUD (Anne), « Saint-Jean d'Aulps (Haute-Savoie). Abbaye Sainte-Marie », in : *Archéologie médiévale*, t. 33, 2003, Chroniques des fouilles médiévales en France, p. 257.
- BAUD (Anne), TARDIEU (Joëlle) (dir.), *Sainte-Marie d'Aulps : une abbaye cistercienne en pays savoyard*, Lyon : ALPARA, 2010 (DARA, 33).
- BAUD (Anne), DELERCE (Arnaud), « La porterie de l'abbaye cistercienne Sainte-Marie d'Aulps », in : *Villers, revue trimestrielle de l'abbaye*, n° 29, 2004, p. 4-14.
- BARRIERE (Bernadette), « Les patrimoines cisterciens en France : du faire-valoir direct au fermage et à la sous-traitance », in : PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994, p. 45-69.
- BLARY (François), *Le domaine de Chaalis, XII^e-XIV^e siècle*, Paris : CTHS, 1989.
- BLARY (François), « Essômes-sur-Marne, ferme de la Cense (Aisne) », in : *Cent mille ans sous les rails : archéologie de la ligne à grande vitesse est européenne*, Paris : Somogy, 2006, p. 82-84.

- BLARY (François), GÉLY (Jean-Pierre), « Carriers et bâtisseurs cisterciens de l'abbaye de Chaalis (XII^e-XIV^e siècles) », in : GÉLY (Jean-Pierre), LORENZ (Jacqueline) (dir.), *Carriers et bâtisseurs de la période préindustrielle : Europe et régions limitrophes*, Paris : CTHS, 2011, p. 49-59.
- BLARY (François), « Les granges cisterciennes en France : état de la question », in : YANTE (Jean-Marie), DELAISSÉ (Éric) (éd.), *Les cisterciens et l'économie des Pays-Bas et de la principauté de Liège (XII^e-XV^e siècles)*, Actes du colloque international des 28 et 29 mai 2015, Louvain-La-Neuve, UCL, 2018, p. 33-54.
- BONIS (Armelle), *Abbaye cistercienne de Maubuisson, Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise : la formation du temporel (1236 à 1356)*, Saint-Ouen-l'Aumône : Service départemental d'Archéologie de Val-d'Oise, 1990.
- BRUZELIUS (Caroline), « L'abbaye de Longpont » in : *Congrès archéologique de France. 148^e session, 1990, Aisne méridionale*, t. II, 1994, p. 431-443.
- BUC (Philippe), « *Vox clamantis in deserto ? Pierre le Chantre et la prédication laïque* », in : *Revue Mabillon*, t. 4, 1993, p. 5-47.
- BUR (Michel) (dir.), *La maison forte au Moyen Âge, Actes de la table ronde de Nancy - Pont-à-Mousson des 31 mai-3 juin 1984*, Paris : CNRS, 1986.
- CANIVEZ (Joseph-Marie), *Statuta capitulorum generalium cisterciensis, ab anno 1116 ad annum 1786*, Louvain : Bureau de la Revue, 1938, 1 134, I.
- CHAUVIN (Benoît) (dir.), *Actes du congrès Anselme Dimier Abbaye de Noirlac : fouilles cisterciennes européennes, bilans nationaux. I*, France, Arbois : B. Chauvin, 2000.
- CHAUVIN (Benoît), *Le clos et le château de Vougeot : cellier de l'abbaye de Cîteaux, Nuit-Saint-Georges : éd. du Tastevin*, 2008.
- COOMANS (Thomas), *L'abbaye de Villers : construction, configuration et signification d'une abbaye cistercienne au Moyen Âge*, Cîteaux : *Commentarii cistercienses* ; Bruxelles : Brecht - Éd. Racine, 2000 (*Studia et documenta*, 11).
- CORVISIER (Christian), « Galinières (commune de Pierrefiche-d'Olt), grange et château des abbés de Bonneval », in : *Monuments de l'Aveyron, Congrès archéologique de France, 167^e session, 2008, 2011*, p. 175-210.
- COUCOUREUX, (abbé M.), « L'histoire de l'abbaye de Loc-Dieu », in : *Bulletin de la Société des amis de Villefranche et du Bas-Rouergue*, t. 1, 1936-1940, p. 280-299.
- COURTOIS (René), « Quinze ans de fouilles à l'abbaye de Vauclair, bilan provisoire (1966-1981) » in : *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier, III Architecture cistercienne*, Arbois : B. Chauvin, 1982, p. 305-351.
- CROUY-CHANNEL (Emmanuel de), *Canons médiévaux. Puissance de feu*, Paris : Rempart, 2010.
- CUERNE (Louis de), *L'abbaye de Loc-Dieu, [s.l.] : Connaissance du Monde*, 1965.
- DIETRICH (Anne), GAULTIER (Mathieu), « La charpente de la grange abbatiale de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) », in : *Archéologie médiévale*, t. 30-31, 2001, p. 109-132.
- DUBUISSON (Michel), *Anthologie de la vie quotidienne à l'abbaye de Villers-en-Brabant (XII^e-XVIII^e siècles)*, Villers : Abbaye de Villers-la-Ville, 2006.
- DUPUIS (Ernest), MACON (Gustave), « Commelles », *Comité archéologique de Senlis, Comptes rendus et mémoires*, année 1903, Senlis, Imprimerie de Charles Duriez, 4^e série, vol. VI, 1904, p. 1-68.

- FOSSIER (Robert), « L'économie cistercienne dans les plaines du nord-ouest de l'Europe » in : *Flaran 3 - L'économie cistercienne. Géographie. Mutations*, 1981, p. 53-74.
- FOSSIER (Robert), « Les déviations économiques des Cisterciens », in : PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994, p. 39-44.
- GAUTIER (Patrice), DE WAELE (Éric), « Villers-la-Ville, abbaye de Villers-en-Brabant : étude archéologique du bâtiment de la porte de Bruxelles », in : *Actes des VII^e congrès de l'Association des cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LIV^e congrès de la Fédération des cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*, Congrès d'Ottignies - Louvain-la-Neuve, 26-28 août 2004, Bruxelles, 2007, p. 182-192.
- GREZES-RUEFF (François), « L'abbaye de Fontfroide et son domaine foncier aux XII^e-XIII^e siècles », in : *Annales du Midi*, t. 89, n° 133, 1977, p. 253-280.
- HIGOUNET (Charles), « Essai sur les granges cisterciennes », in : *Flaran 3 - L'économie cistercienne. Géographie. Mutations*, 1981, p. 157-187.
- HIGOUNET (Charles), *La grange de Vaulerent : structure et exploitation d'un terroir cistercien de la plaine de France, XII^e-XV^e siècle*, Paris : SEVPEN, 1965.
- KINDER (Terry), *L'Europe cistercienne*, La Pierre-qui-Vire : Zodiaque, 1997.
- LAFOND (abbé Victor), « Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu », in : *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, t. 11, 1874-1878, p. 348-396.
- LALLEMAND (Véronique), « Ouveillan (Aude) : grange cistercienne de Fontcalvy », in : *Archéologie médiévale*, t. 17, 1987, Chroniques des fouilles médiévales en France, p. 208.
- LARGUIER (Gilbert), « Fontfroide et l'espace cistercien en Narbonnais. I. La grange de Font-Calvy », in : PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994, p. 70-84.
- LEBLANC (Gratien), « La grange cistercienne de Fontcalvy », in : *XXX^e et XXXI^e congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, 1956-1957, p. 43-57.
- LOCATELLI (René), « L'implantation cistercienne dans le comté de Bourgogne jusqu'au milieu du XII^e siècle », *Actes des congrès de la SHMESP*, 1974, vol. 5, p. 59-112.
- MAERTEN (Michel), MOUILLEBOUCHE (Hervé) (dir.), *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte-d'Or, Saône-et-Loire)*. Base de données sur DVDrom. Chagny : CeCaB, 2010.
- MAHN (Jean-Berthold), *L'ordre cistercien et son gouvernement : des origines au milieu du XIII^e siècle*, Paris : éd. De Boccard, 1951 (2^e éd. 1982).
- MAILLÉ (Marquise Geneviève-Aliette de), « L'église cistercienne de Preuilly (Seine-et-Marne) », in : *Bulletin monumental*, t. LXXXIX, 1930, p. 257-354.
- MIQUEL (Jacques), *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge*, Rodez : Française d'arts graphiques, 1981, 2 vol., t. I, chapitre : « Les fortifications religieuses - Les établissements monastiques fortifiés », p. 159-166.
- MORANT (Roland W.), *The Monastic Gatehouse and Other Types of Portal of Medieval Religious Houses*, Lewes : Trafford Publishing, 1995 (rééd., 2004).
- MORDANT (Daniel), GRIFFISCH (Jean-Noël), MAGNAN (Danielle), *Carte archéologique de la Gaule. 77, La Seine-et-Marne*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2008.
- MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord, du XIII^e au XVI^e siècle*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2002.

NOËL (Raymond), *Les châteaux de l'Aveyron*, Rodez : éd. Subervie, 1978, chapitre « Les granges monastiques », p. 63-67.

PICARD (Nathalie), « Le domaine de Preuilly », in : PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994, p. 569-580.

PRESSOUYRE (Léon), *Le rêve cistercien*, Paris : Gallimard, 1990.

PRESSOUYRE (Léon) (dir.), *L'espace cistercien*, Paris : CTHS, 1994.

PRESSOUYRE (Léon), KINDER (Terry) (dir.), *Saint Bernard et le monde cistercien*, Paris : CNMHS, 1990.

RACINET (Philippe), *Crises et renouveaux : les monastères clunisiens à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XVI^e siècle) : de la Flandre au Berry et comparaisons méridionales*, Arras : Artois Presses Université, 1997.

SÉRAPHIN (Gilles), « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes », in : *Demeures seigneuriales dans la France des XII^e-XIV^e siècles*, *Bulletin monumental*, t. 157, 1999, p. 11-42.

VIOLLET-le-DUC (Eugène), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. VII, article « Porte d'abbayes, de monastères », 1854-1868 (reprint Poitiers : Aubier Bibliothèque de l'image) p. 383 et sq.

NOTES

1. BLARY, 1989.

2. PRESSOUYRE, *Le rêve cistercien*, 1990, 25 p.

3. FOSSIER, « L'économie cistercienne... », p. 53-74 ; PRESSOUYRE, *L'espace cistercien...*, 1994. L'auteur en profite également pour rendre hommage à ses maîtres disparus et regrettés.

4. PRESSOUYRE, *Le rêve cistercien...*, p. 14 et sq.

5. BLARY, 1989, p. 47-71, Commelles et pour la défense du domaine forestier par les convers, voir DUPUIS, MACON, 1904, p. 15-19.

6. Reprenant les définitions données par Michel Bur dans BUR, *La maison forte au Moyen Âge*, 1986.

7. Sur ce dernier point, beaucoup de chercheurs ont souligné les exceptions ; voir notamment dans PRESSOUYRE, *Le rêve cistercien...*

8. Voir à ce sujet : CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium cisterciensis...*

9. VIOLLET-le-DUC, *Dictionnaire raisonné...*, t. 7, p. 383-385.

10. *Règle de saint Benoît*, extrait du chapitre LXVI, « Des portiers du monastère », 1-5.

11. Dans l'état actuel de la recherche, il n'existe pas de données établissant clairement l'existence d'une enceinte pour les premiers états des monastères cisterciens. En étaient-ils même pourvus ? (voir KINDER, *L'Europe cistercienne...*)

12. Sur la question des fonctions de la porterie, voir MORANT, *The Monastic Gatehouse...*, p. 12-13. Nous saluons ici ce travail qui recense les porteries de 76 monastères tous ordres confondus en Angleterre. Il ne connaît pas d'équivalent ailleurs. L'essai typologique auquel se livre l'auteur montre également l'importance de l'émergence de fortifications dans la porterie au plus tôt à la fin du XIII^e siècle.

13. Les proportions architecturales données à la porterie contribuent à donner une illustration de la puissance et de l'autorité du monastère. Il est le premier bâtiment rencontré sur le chemin du visiteur. À l'instar du seigneur, l'ostentation et la magnificence peuvent être portées par la hauteur du bâtiment, ce qui peut également mettre en valeur la qualité charitable du lieu et de son accueil.

14. « Dix-sept ans de fouilles à l'abbaye de Vauclair : bilan provisoire (1966-1982) », par le père René Courtois dans *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, 1983. Le

texte est le « résumé d'une étude parue dans le volume III des « Mélanges Anselme Dimier », présentation Benoît Chauvin.

15. Aucune expertise dendrochronologique ou d'essai de datation ¹⁴C n'ont été tentés au regard de l'ancienneté de ces fouilles.

16. Voir COURTOIS : « Une monnaie trouvée au niveau même des fondations arasées peut éclairer sur la date de ces transformations ; c'est un blanc au K, en argent, de Charles V, frappé en 1365. Or, on sait que les sources écrites révèlent une destruction partielle de l'abbaye en 1359 lors du raid d'Édouard III sur Reims, au cours de la guerre de Cent Ans, et que l'abbé Jean Colletet (1362-1394) eut à réparer ces déprédations anglaises. Il est donc fort plausible de placer sous son abbatiat les bouleversements du plan primitif de la porterie de Vauclair. Ajoutons, pour finir, qu'un remaniement superficiel de la façade occidentale intervint quand l'abbé Louis Brulard y apposa un portail classique, visible avant sa destruction en 1917, et au-dessus duquel il fit placer judicieusement une coquille avec le millésime « 1695 ».

17. Voir BAUD, DESGRANDCHAMPS, « L'apport de l'archéologie du bâti... », p. 105-109 ; BAUD, DELERCE, « La porterie de l'abbaye cistercienne Sainte-Marie d'Aulps... », p. 4-14 ; BAUD, TARDIEU, *Sainte-Marie d'Aulps : une abbaye cistercienne en pays savoyard*, 2010.

18. Ce monastère est issu de l'arrivée en ce lieu de « dissidents » du monastère bénédictin de Molesme (Côte-d'Or) qui y fondent une cella en 1094. C'est en 1136 que Bernard de Clairvaux arrive à convaincre les moines d'Aulps de rejoindre l'ordre cistercien.

19. On constate en effet que la salle des chapitres n'est pas l'unique lieu pour traiter de l'administration du monastère ; BAUD, TARDIEU, *Sainte-Marie d'Aulps...*, p. 106.

20. Voir pour la fouille de la porterie, GAUTIER, DE WAELE, « Villers-la-Ville... », p. 182-192 et pour l'étude historique et archéologique du bâti de l'ensemble du monastère, COOMANS, *L'abbaye de Villers-en-Brabant...*

21. Dans la *Vita arnulfi* – Arnulf étant convers à Villers de 1202 à 1228 –, il est mentionné l'existence d'une double porte. Les chercheurs s'interrogent encore sur ce point. Pour le détail nous renvoyons à GAUTIER, DE WAELE, « Villers-la-Ville... », p. 186-187.

22. Abbaye de Villers. Vue de détail de la gravure d'Harrewijnde 1692 (d'après J. LE ROY, *Topographia historica Gallo-Brabantia*, p. 81) dans GAUTIER, DE WAELE, 2004, p. 182-192.

23. Cette limite géographique de notre enquête mériterait d'être étendue au territoire européen en intégrant notamment les cas de Bebenhausen, et de Maulbronn en Baden-Wurtemberg (Allemagne), Fossanova dans la région du Latium (commune de Priverno, Italie) ou encore de Mellifont (County Louth, Irlande).

24. BRUZELIUS, « L'abbaye de Longpont », 1994, p. 431-443.

25. Arch. dép. de Seine-et-Marne, H 328. Cartulaire de l'abbaye de Preuilley du XVIII^e siècle.

26. Entre 1829 et 1842, Henri-Marie Husson, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris et du collège Louis le Grand, rachète les divers lots du monastère démantelé ; le dernier lot, le logis abbatial, est acquis par son fils Georges en 1866. Les vestiges de l'abbaye ont ainsi pu être conservés. Le porche a été repris dans sa partie haute à la fin du XIX^e siècle.

27. Pour montrer, de manière symbolique, la réunion du domaine par la famille Husson, voir note précédente.

28. Voir CROUY-CHANNEL, *Canons médiévaux. Puissance de feu...*, 2010, p. 72-80 et 112-113.

29. L'étude de l'intégralité du bâti de ce monastère est en cours et fera l'objet d'une publication prochaine.

30. Voir *supra*.

31. Voir COOMANS, *L'abbaye de Villers...*, p. 505-542.

32. Voir KINDER, *L'Europe cistercienne...*, p. 371.

33. Voir BLARY, *Le domaine de Chaalis...*

34. Voir BLARY, *ibid.* ; HIGOUNET, « Essai sur les granges cisterciennes », p. 157-187.

35. Nous pouvons mentionner la présence de tourelles d'angle ajoutées au XIV^e s. sur l'enceinte monastique comme à Le Valasse (Seine-Maritime) ou au XV^e s., comme à Vaucelles (Nord-Pas-de-Calais). Dans ces deux cas l'enceinte a disparu et ces tours sont conservées isolément.

36. Voir *infra*.

37. Nous pouvons citer les cas où les murs de l'enclos monastique se sont transformés en de véritables enceintes défensives pourvus sans équivoque de tout l'arsenal militaire nécessaire pour être efficace en cas de siège. À l'instar des murs crénelés, pourvus de mâchicoulis en encorbellement et de tours défensives régulièrement espacées avec le bel ensemble conservé de l'abbaye du Poblet, fondée en 1153 par l'abbaye de Fontfroide (Aude) et qui fut fortifié au XIV^e s. (province de Tarragone, Espagne). Auquel nous pouvons encore ajouter les murs d'enclos des monastères allemands que nous avons déjà cités de Bebenhausen et de Maulbronn ou encore ceux pourvus de tours hourdées au début du XIV^e s. de l'abbaye de Sulejów (Pologne), fille de l'abbaye de Morimond fondée en 1177. Sulejów occupe une position stratégique sur le passage des routes commerciales reliant la Silésie et la Grande-Pologne aux territoires russes, la Hongrie à la mer Baltique.

38. À savoir, empêcher les moines de sortir et surtout interdire l'intrusion aux indésirables et plus particulièrement aux femmes...

39. Voir MAHN, *L'ordre cistercien et son gouvernement...*; HIGOUNET, « Essai sur les granges cisterciennes... », p. 157-187; BLARY, *Le domaine de Chaalis...*

40. Voir BLARY, *ibid.*

41. BLARY, GÉLY, « Carriers et bâtisseurs cisterciens... », p. 49-59.

42. Il est intéressant de constater que la datation de ce type de défense à mâchicoulis sur arc est généralement attribuée au début du XIV^e siècle. On pense évidemment à l'exemple du palais des Papes de Benoît XII et de Clément VI (1335-1348) à Avignon (Vaucluse), mais aussi plus localement en Picardie ou en Île-de-France, à d'autres exemples connus notamment à Saponnay dans l'Aisne ou à Farcheville (Essonne).

43. Commune de Villeron dans le Val-d'Oise.

44. HIGOUNET, *La grange de Vaulerent...*

45. Voir BLARY, *Le domaine de Chaalis...*, p. 105 et sq.

46. Commune de Saint-Ouen-l'Aumône dans le Val-d'Oise.

47. Voir BONIS, *Abbaye cistercienne de Maubuisson...*; ADAINE, « Le domaine de Maubuisson ».

48. DIETRICH, GAULTIER, « La charpente de la grange abbatiale de Maubuisson... », 2001, p. 109-132.

49. DIETRICH, GAULTIER, *ibid.*, p. 112.

50. Commune d'Ouveillan (Aude).

51. Commune d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

52. GREZES-RUEFF, « L'abbaye de Fontfroide et son domaine foncier aux XII^e-XIII^e siècles », p. 253-280.

53. Dont certaines ont conservé leur faire-valoir indirect avec les cisterciens de Fontfroide; GREZES-RUEFF, *ibid.*, p. 260.

54. Fontcalvy se situe entre les communes de Cuxac d'Aude et d'Ouveillan, sur la départementale 13, à 15 km de Narbonne.

55. Sur les données architecturales et archéologiques détaillées concernant cette grange, voir LALLEMAND, « Ouveillan (Aude) : grange cistercienne de Fontcalvy », p. 208; LARGUIER, « Fontfroide et l'espace cistercien en Narbonnais »; LEBLANC, « La grange cistercienne de Font-Calvy »; HIGOUNET, *La grange de Vaulerent*, 1965, p. 226.

56. Nous tenons à remercier Christian Corvisier pour nous avoir communiqué son article : CORVISIER « Galinières... ». Nous renvoyons le lecteur à cet article pour les autres exemples de granges fortifiées dépendant de l'abbaye de Bonneval.

57. Commune de Pierrefiche-d'Olt (Aveyron).

58. Voir CORVISIER, « Galinières... » pour l'ensemble du détail des données historiques collectées par ce chercheur.
59. Commune de Vougeot, Côte-d'Or.
60. Voir CHAUVIN, *Le clos et le château de Vougeot...*
61. CHAUVIN, *ibid.*, p. 101-103.
62. Commune de Martiel, Aveyron.
63. Pour l'ensemble des références historiques concernant cette abbaye, voir CUERNE, *L'abbaye de Loc-Dieu...*, et COUCOUREUX, « L'histoire de l'abbaye de Loc-Dieu », p. 280-299.
64. Commune d'Égligny, Seine-et-Marne.
65. SAINT-BONNET, 1998.
66. Voir MORDANT, GRIFFISCH, MAGNAN, 2008.
67. BLARY, 1989, *Le domaine de Chaalis...*, BLARY, 2018.
-

AUTEUR

FRANÇOIS BLARY

ULB CReA-Patrimoine / EA 4284 TrAme et associé CRAHAM.